

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2296 - MERCREDI 29 AVRIL 2015

Enjeux de l'heure

Vers une réforme institutionnelle du secteur judiciaire



La justice congolaise à l'heure de la réforme

Le système judiciaire est appelé à jouer un rôle majeur à l'approche des élections d'autant plus que les tribunaux auront à régler, en toute rigueur et sérénité, les nombreux contentieux qui ne manqueront pas de surgir après les élections. C'est tout le sens à accorder aux états généraux de la Justice qui se tiennent depuis lundi à Kinshasa.

Un forum qui tombe à point nommé au moment où le secteur judiciaire ploie chaque jour dans les méandres de l'impunité, de l'iniquité et d'autres maux qui avilissent son image. D'où le credo du chef de l'État appelant tous ceux qui œuvrent dans le secteur à changer des mentalités et à afficher « *un comportement exemplaire qui inspire la confiance et le respect des citoyens* ».

Page 13

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La pratique « droit d'auteur » interdite dans les universités

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (Esu), Théophile Mbemba Fundu di Luyindu, a rappelé le 27 avril au terme d'une mission officielle à Kisangani, en Province Orientale, sa décision d'interdiction du marchandage des syllabus et de la pratique dénommée « droit d'auteur »

dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire à travers la RDC. Pour le ministre de l'ESU, l'application de cette décision devra être assurée par les responsables des différentes institutions établies au pays.

Tout en saluant cette décision du ministre

de l'ESU, les étudiants ont également recommandé la prise d'autres mesures visant à éradiquer certaines pratiques qui minent le secteur de l'éducation nationale et qui tendent à bloquer l'éclosion de l'enseignement supérieur au pays.

Page 12

TRAFIC AÉRIEN KINSHASA-LUANDA

Emilio Guerra : « TAAG ne vient pas en concurrence sur le ciel congolais »

L'avion de la Compagnie angolaise des transports aériens (TAAG) a atterri le 23 avril à l'aéroport international de N'djili après plus de cinq ans de suspension de ses vols à destination de Kinshasa. Cette reprise de vols de TAAG à destination de la RDC fait suite à une série d'accords de coopération en matière des transports signés dernièrement entre les deux gouvernements représentés au plus haut ni-

veau. L'ambassadeur d'Angola en RDC, Emilio Guerra, s'est dit satisfait de la reprise des vols de TAAG venus combler le vide créé en matière de circulation des personnes et de leurs biens à travers les deux capitales. Il a mis en relief les liens de consanguinité entre les peuples angolais et congolais qui, jusque-là, n'avaient que la voie routière pour rallier Luanda et Kinshasa.

Page 12



Ambassadeur de l'Angola en RDC, Emilio Guerra

MUSIQUE

Héritier Watanabe décide de voler de ses propres ailes

C'est désormais officiel, après le message posté sur sa page Facebook en début de mois, le poulain de Werrason a tenu une conférence de presse le 24 avril dont l'objet était la confirmation de son départ des rangs de Wenge Musica Maison Mère (WMMM). L'ex-Héritier de WMMM va désormais s'afficher avec ce qu'il nomme la « Team Wata ». « *Après 17 ans de bons et loyaux services envers Wenge Musica Maison Mère, je vous demande de venir m'accompagner dans mon nouveau projet* », a-t-il lancé aux journalistes.

Le départ d'Héritier Watanabe de WMMM était un secret de polichinelle. D'aucuns affirment même qu'il ne cachait plus son jeu. Il lui arrivait d'organiser des répétitions personnelles en parallèle de celles de l'orchestre de Werrason qu'il tient pour son « père artistique ».

Page 13

ÉDITORIAL

Jeux

À un peu plus de quatre mois de l'ouverture des Jeux africains, il est bien vrai que la nation congolaise a toutes les chances de tenir le pari apparemment fou qu'elle s'était lancé à elle-même en édifiant dans la banlieue nord de sa capitale, Brazzaville, l'un des plus grands complexes sportifs du continent africain. Kintélé, en effet, accueillera demain comme prévu les sportifs venus en masse de tous les pays afin de démontrer à la face du monde leur talent dans les disciplines les plus diverses. Et le Congo prouvera une fois encore qu'il est capable de relever les défis les plus grands.

Ceci étant dit, il reste malgré tout à résoudre un problème dont on parle peu, mais qui pourrait se révéler crucial lorsque débuttera cette onzième édition des Jeux africains : celui de la préparation et de la participation de nos propres équipes qui manifestement ont pris quelque retard. De divers côtés remontent en effet vers nous des informations donnant à penser qu'à treize semaines de l'ouverture, un ultime coup de collier est indispensable dans diverses disciplines si l'on veut que les sportifs congolais de haut niveau fassent autre chose que de la simple figuration.

Ne versons pas dans des polémiques inutiles en évoquant l'un ou l'autre des cas qui nous sont signalés, mais disons que les prochains Jeux africains donneront à notre pays l'occasion unique de démontrer qu'il n'est pas seulement capable de bâtir les infrastructures nécessaires, mais qu'il sait aussi former les sportifs de haut niveau qui porteront haut ses couleurs lors des épreuves phares de cette édition historique. Si nous sommes capables de propulser sur le devant de la scène africaine l'un ou l'autre de nos champions, nous projeterons de nous l'image d'une nation ambitieuse, courageuse, déterminée que rien ne peut arrêter sur la voie du progrès.

Alors que s'engage l'ultime étape de la préparation des Jeux de Brazzaville, ne perdons pas de vue le fait que la bataille ne sera réellement gagnée que si, à plusieurs reprises, les couleurs du Congo sont hissées sur le plus haut mât du stade de Kintélé tandis que notre hymne national retentira et que la foule, debout, applaudira à tout rompre ses héros.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'UFD se propose de réviser son accord avec le PCT

À l'issue du premier congrès extraordinaire de l'Union des forces démocratiques (UFD) qui s'est tenu du 24 au 26 avril à Sibiti, dans la Lékoumou, les congressistes ont recommandé la révision de l'accord entre le Parti congolais du travail (PCT) et l'UFD conclu en 2001 à Libreville au Gabon.



Une vue partielle des congressistes

Les congressistes ont souhaité que cette révision des termes du partenariat se passe avant la tenue du dialogue national inclusif dont ils ont en outre réclamé de tous leurs vœux la convocation dans les plus brefs délais. La raison de la réexamination de ce partenariat n'a pas été évoquée au public. Cependant, selon des indiscretions, le parti de feu Charles David Ganao reprocherait au PCT de ne pas procéder au partage équitable des postes de prise de décisions.

Le président élu de l'UFD, Josué Rodrigue Ngouonimba a salué les décisions prises au cours de ses assises avant d'appeler les cadres et militants de son parti à respecter l'enga-

gement du 20 janvier 2015 à Brazzaville en signant la déclaration des partis, associations et individualités de la majorité présidentielle relative au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Il a par ailleurs rappelé aux congressistes que l'UFD vient de prendre un nouveau départ à Sibiti après plusieurs années d'immobilisme. Il s'est engagé, avec le concours des autres cadres du parti, a-t-il insisté, de replacer l'UFD dans l'arène des grands partis politiques congolais et de le sortir des sentiers ténébreux de la routine.

Josué Rodrigue Ngouonimba a exhorté les cadres du parti élus aux différentes instances dirigeantes d'impulser un nouveau

rythme à l'organisation, avant de les féliciter pour leur élévation. Le président de l'UFD a indiqué que sa formation politique entend participer pleinement au processus électoral enclenché au Congo.

À l'issue des travaux, il a été mis en place un conseil national de cent-vingt-cinq membres ; un bureau politique de trente sept membres ; un secrétariat général de dix-sept membres et une commission de contrôle financier de cinq membres.

Quel sens donné à ce congrès de l'UFD à Sibiti ?

Plus d'un observateur se posait cette question sachant pertinemment que les partis politiques congolais se replient toujours sur le département d'origine du président-fondateur. Bien que géographiquement, le département de la Lékoumou paraît comme le prolongement des Plateaux, disent certains chercheurs, nombreux n'ont pas compris la portée de cette délocalisation vers la Lékoumou. Faute de se tenir à Djambala, ce congrès aurait bien pu avoir lieu à Brazzaville où se trouve l'essentiel de la garde de l'UFD.

Dans les couloirs, les reporters ont appris que depuis quelques mois, Sibiti semble plus favorable à l'UFD que Djambala, région natale de David Charles Ganao, président-fondateur de l'UFD. Ceci, en raison, précise une source, des contradictions entre les cadres de l'UFD, à Djambala, à la suite des dernières élections locales de 2013. Malgré tout, le département des Plateaux était représenté à Sibiti par une forte délégation.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉPARTEMENT DU NIARI

Antoinette Sassou N'Guesso désignée citoyenne d'honneur de la ville de Mossendjo

Par cette distinction honorifique, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance devient, d'après une décision du Conseil municipal, « l'avocat défenseur de la commune de Mossendjo » auprès du président de la République.



Antoinette Sassou N'Guesso reçoit les insignes d'honneur du maire de Mossendjo

Lors de la cérémonie d'intronisation qui s'est déroulée le 26 avril à la maison commune de Mossendjo (deuxième ville du département du Niari après Dolisie), la présidente du Conseil municipal, maire de la ville, Elisabeth Mapaha s'est adressée à Antoinette Sassou N'Guesso en ces termes, « le projet de vous élever comme citoyenne d'honneur de la ville de Mossendjo n'est pas le fruit du hasard. C'est avant tout, à cause de vos qualités et vertus de mère, d'une femme de cœur, de votre engagement à défendre les grandes causes qui soulagent les souffrances. Suite à votre intégration dans la famille de Mossendjo, vous bénéficiez de la plus grande considération et de la plus haute estime de vos citoyens ».

La citoyenne d'honneur pour une ville, a-t-elle poursuivi, est une marque de distinction officielle destinée à donner de la considération de manière particulière à un être d'exception pour son talent,

ses qualités et son engagement. « Tel est le cas de madame Antoinette Sassou N'Guesso qui a posé une multitude d'actions de grâce de grande portée humanitaire et caritative ».

En sa qualité de citoyenne d'honneur de la ville de Mossendjo, Antoinette Sassou N'Guesso est désormais intégrée au terroir et à cette communauté pour participer à sa renaissance. Pendant une demi-heure, la cérémonie d'intronisation s'est transformée en une véritable rituelle au cours de laquelle plusieurs symboles lui ont été remis comme signe de l'intégration au sein de cette communauté urbaine.

Pour symboliser l'intégration de madame Antoinette Sassou N'Guesso au sein de la commune de Mossendjo, le conseil municipal a mis à sa disposition un lopin de terre d'une superficie de 1250 mètres carrés où elle pourra habiter ou exercer toutes sortes d'activités jugées nécessaires.

Par ailleurs, le Conseil municipal a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso pour la modernisation du pays et surtout pour « son attachement aux valeurs de la République, de l'unité nationale et de la paix ». Pour matérialiser cette gratitude, la population de Mossendjo a offert au chef de l'Etat un terrain d'un hectare de superficie, en plus d'une grande avenue qui portera dorénavant son nom.

La ville confrontée à d'énormes difficultés

Dans son discours, la maire de la ville, Elisabeth Mapaha n'a pas manqué de présenter à son invitée de marque les maux qui gangrènent la commune de Mossendjo.

« Bien qu'elle dispose d'importants atouts naturels, à savoir, un relief peu accidenté, une végétation riche et abondante, un sol fertile et généreux où poussent sans efforts la banane, l'arachide, le manioc, le légume, les fruits de toute sorte y compris



Un échantillon du don de la Fondation Congo-Assistance

la culture de rente comme le café et le cacao, la ville de Mossendjo connaît aujourd'hui un destin lamentable », a-t-elle souligné.

Parmi ces maux, elle a cité entre autres, l'exode rural excessif, le chômage couplé au désœuvrement de la jeunesse quasiment endémique, le système d'électrification

devenu agonisant, la fourniture difficile d'eau potable, l'absence totale d'établissements bancaires etc.

Quant au système éducatif et sanitaire, le premier est marqué par le manque de bâtiments et de tables bancs. Ce qui fait que, les élèves du lycée de Mossendjo soient obligés de squatter les bâtiments du collège. Le second est marqué par le manque en personnel de santé et un plateau technique obsolète inutilisable. L'aérodrome abandonné et envahi de hautes herbes a été rappelé à la mémoire des autorités de l'ANAC grâce à l'arrivée de l'épouse du chef de l'Etat.

Au cours d'un entretien avec l'épouse du chef de l'Etat, les sages et représentants de la jeunesse de six localités que compte la ville (Moutamba, Yaya, Mayoko, Mbinda, Moungoundou Nord et Moungoundou Sud) ont également fait état des mêmes difficultés, sans oublier l'arrêt des travaux exécutés en 2006 dans le cadre de la municipalisation accélérée dans le département du Niari. Face à cette

situation, ils ont sollicité l'aide de l'épouse du chef de l'Etat et plus encore l'intervention personnelle du président de la République.

S'adressant aux jeunes, Antoinette Sassou N'Guesso a dit prendre acte de leurs doléances, mais s'est abstenue à faire de promesses. Elle leur a demandé tout simplement

de préserver la paix, de rester vigilants et de ne pas se laisser corrompre par certains politiciens. Ce message de paix a été favorablement accueilli par les jeunes de la localité, a-t-on constaté.

Un don de médicaments à l'hôpital de Base de Mossendjo

Pour pallier le manque de médicaments auquel est confrontée cette structure sanitaire, la présidente de la Fondation Congo-Assistance a offert des cartons de médicaments et autres équipements médicaux de première nécessité, ainsi qu'une ambulance, avant de procéder à une visite guidée de l'hôpital. Le directeur général de cet hôpital, le docteur Jean Cyprien Bouénitela a remercié l'épouse du chef de l'Etat pour le geste et son appui multiforme en vue d'améliorer l'état de santé de la population.

Il a rappelé qu'en 2014, le taux d'utilisation de cet hôpital a été de 19%, tandis que la mortalité infantile (de 0 à 5 ans) a été de 26,08% et le taux de mortalité maternelle a été de 13%, soit 1369,86 décès sur 100.000 naissances vivantes.

« Nous nous battons tant soit peu à réduire la mortalité maternelle et infantile, afin d'apporter humblement notre contribution à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), défendus par le président de la République qui, du reste ne ménage aucun effort dans la résolution des problèmes de santé des populations du Congo », a-t-il indiqué.

Sur le terrain, les professionnels de santé disponibles sont souvent surchargés et doivent en plus faire face à une population souvent surinfestées par de nombreuses maladies. Pour sa part, l'épouse du chef de l'Etat a encouragé le personnel soignant bénévole qui continue d'exercer leur métier de manière désintéressée.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Denis Sassou N'Guesso plaide pour les mesures concertées

Le président de la République du Congo, hôte de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et la flore sauvages en Afrique, souligne la nécessité de prendre des mesures responsables pour enrayer le phénomène. Le Congo le démontrera avec des cornes d'ivoire saisies qui seront détruites à Brazzaville, à l'ouverture de la conférence proprement dite.

Denis Sassou N'Guesso s'est exprimé au cours d'une conférence de presse le 28 avril devant la presse internationale sur les enjeux de cette conférence que le Congo a le mérite d'abriter. Il rejoint l'objectif de la conférence qui entrevoit l'élaboration d'une stratégie globale. Selon lui, la conférence est nécessaire car elle fixe des mesures concrètes à tous les niveaux. « On ne peut pas prendre des mesures isolées car elles ne seront pas efficaces », a déclaré le président.

S'exprimant sur la lutte contre le braconnage, l'orateur pense qu'elle n'est pas impossible,

pourvu qu'on se décide fermement. Etayant son argumentaire, Sassou N'Guesso explique qu'il faut prendre le mal à la racine pour l'anéantir. « Je crois que l'Afrique fait de grands efforts pour tenter de mettre fin aux conflits. Il faut attaquer le mal à la racine. Des mesures doivent être prises par les pays qui détiennent la biodiversité comme l'a fait le Cameroun », a-t-il énoncé.

Le président de la République a relevé les avantages d'une coopération entre les Etats. Les pointes d'ivoire rassemblées par les braconniers passent par des pays de transit et

arrivent au pays de destination. Si cette coopération n'est pas obtenue, il sera difficile de trouver gain de cause. « Mais pour réussir, il faut des mesures contre les corrupteurs et les corrompus », fait-il remarquer avec optimisme.

Le braconnage, c'est aussi la dimension relative au comportement des populations de certaines zones qui tuent des animaux pour se nourrir. « La meilleure façon de protéger la faune sera aussi de développer l'élevage des porcs, des bœufs, des moutons. Il faut faire en sorte qu'une stratégie globale soit adoptée par tous. Il nous faut des mesures concrètes et contraignantes », a conclu le président.

Nancy France Loutoumba



**Recherche pour son client,
Important groupe de la distribution pharmaceutique,
fortement implanté en Afrique,
son Responsable d'exploitation**

Basé à Pointe Noire, sous la responsabilité du Directeur Général, et en collaboration avec le pharmacien Responsable, vous devrez garantir et optimiser, dans le respect des bonnes pratiques d'exploitation, l'intégralité du processus d'exploitation : de la prise de commande à la livraison.

Vos principales activités seront :

- Superviser l'activité de prise de commande,
- Optimiser l'activité de préparation (charge de travail, réapprovisionnements ...) et garantir la qualité (erreurs, casse ...),
- Superviser l'activité de livraison et optimiser le plan de livraison,
- Superviser l'activité de gestion des retours et des avaries,
- Garantir la qualité de stock et optimiser l'organisation des produits dans le magasin,
- Veiller au bon fonctionnement des installations et du matériel,
- Contrôler et réceptionner la marchandise,
- Contrôler et analyser les indicateurs d'exploitation,
- Contrôler les encours clients pour le suivi des livraisons.

De nationalité congolaise, titulaire d'un Bac+3 minimum (ou équivalent), vous avez une expérience de 5 ans sur un poste à responsabilité. Vous faites preuve de rigueur, d'organisation et de capacités managériales. Vous avez de réelles aptitudes relationnelles, une bonne capacité d'adaptation et de réactivité. Vous avez un esprit d'initiative et d'innovation.

Maitrise de la bureautique indispensable, la connaissance du secteur de la santé serait un plus.

Vous vous reconnaissez dans ce profil,

Envoyez votre candidature
(CV avec photo + lettre de motivation),
uniquement par mail
sous la réf n°REXPH/042015/SEQ,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com,
avant le 06/05/2015

Les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées du processus.

Kouilou Assistance Conseil Congo - BP 1186 - Pointe Noire
RCCM : CG/PNR/ 12B329 - NIU M2012110001053095

1



AVIS DE VENTE

L'ambassade de France met en vente, au plus offrant, trois véhicules :

1. Un TOYOTA PRADO LJ95GX, mis en circulation en 2000, moteur diesel, 115.000 km, état général médiocre;
2. Un TOYOTA HILUX Pick-Up LN 166L, mis en circulation en 2005, moteur essence, 70.000 km, état général médiocre;
3. Un FORD EVEREST XLT, mis en circulation en 2007, moteur diesel, 67.000 km, état général moyen;

Les véhicules sont visibles à l'ambassade de France à Brazzaville, rue Alfassa, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00.

Les offres de prix devront parvenir sous pli fermé à l'ambassade de France, à l'attention du chef du service commun de gestion, avec la mention « Vente véhicules 2015 - ne pas ouvrir » au plus tard le lundi 11 mai 2015 à 16 heures.

Les véhicules sont vendus séparément, en l'état. Le soumissionnaire aura à payer, en sus du prix de vente, une taxe forfaitaire de 6 %.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

Les acheteurs seront choisis librement par l'Etat Français qui se réserve le droit d'engager une procédure de négociation avec les candidats dont les offres auront été sélectionnées.

Les résultats des appels d'offre seront affichés au poste de garde de l'ambassade de France le mercredi 13 mai 2015 à partir de 9 h.

La vente ne sera réputée conclue et la livraison du véhicule ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat majoré de la taxe forfaitaire, par virement auprès du Régisseur de l'ambassade, et accomplissement par l'acquéreur de toutes les formalités administratives et douanières exigées pour la mise en circulation et le règlement préalable par ses soins de toutes taxes et frais afférents.

L'ambassade se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.



La Direction Générale de CMA CGM - DELMAS CONGO,
Informe son aimable clientèle,
Que les bureaux de l'Agence seront transférés, à
compter du Lundi 20 Avril 2015,
Au 2^e étage de l'Immeuble Immoco (ex. Consulat du Bénin),
Sis au n° 15 de l'Avenue Charles De Gaulle, en diagonale
de l'hôtel Elais,
L'accueil se fera par l'entrée située en face de la station-service SNPC.



Recrutement

Formateur/Formatrice

Contexte

L'IECED est une association de solidarité internationale créée en 1988. Sa mission est de mettre en œuvre des projets de développement socioéconomique en partenariat avec des institutions locales.

Le programme d'appui aux très petites entreprises : CONGO ENTREPRISES DEVELOPPEMENT

Le programme vise à former et accompagner des micros et petits entrepreneurs urbains, de tous secteurs d'activité, afin qu'ils renforcent leurs **compétences en gestion**, et ainsi, consolident ou développent leur activité professionnelle. Le programme a débuté au Congo avec l'ouverture d'un Centre de Gestion et de Services (CGS) à Pointe-Noire en mai 2014. En 2015 un CGS sera ouvert et opérationnel à Brazzaville.

Poste

Fonction : Formateur
Lieu : Brazzaville
Prise de poste : Mai 2015
Statut : Contrat local
Rémunération : 200 000 FCFA en période d'essai (évolutive en fonction des résultats obtenus)

Mission

Le formateur sera sous la supervision du Chef de projet.

Ses principales tâches sont les suivantes :

- Appui à l'ouverture du CGS de Brazzaville : recherche de locaux, équipement...
- Appropriation du contenu des modules de formation et de la pédagogie participative spécifique au programme d'appui aux TPE de l'IECED,
- Activités de sensibilisation pour le recrutement des futurs bénéficiaires du Programme : aller à la rencontre des entrepreneurs, des associations / regroupements, etc
- Suivi individualisé des bénéficiaires sur le terrain, et accompagnement pendant un an après la fin des formations

Profil recherché

- **Formation** : Economie / gestion / business (min. bac + 3)
- **Expérience** :
 - o Expérience professionnelle requise (de 2 à 5 ans)
 - o Expérience en animation de formations pour adultes souhaitable
- **Compétences et qualités attendues** :
 - o Homme / femme de terrain, il / elle apprécie le contact avec les entrepreneurs, et l'accompagnement sur le lieu de travail (50% de l'activité)
 - o Rigueur et organisation ; bonnes capacités de gestion
 - o Compétences en animation et pédagogie pour adultes

Contact

Envoyer votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) avec la référence « CGED Formateur » à contact.cged@gmail.com

NÉCROLOGIE

La famille Thombet, Joseph Thombet, les enfants : Glad Thombet Moubihi, Ravel Thombet, Davy Thombet, Beny Bonheur Thombet, Jaclain Thombet, Thom Maboussou Thombet, Alain Tsatou et familles ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père et oncle, Alain Flaubert Tom'Ubi Thombet alias TAF. Décès survenu le samedi 25 avril 2015 à l'hôpital général de Dolisie. La veillée se tient au quartier Gaya, à Dolisie. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Honorable Fernand Sabaye a la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de son frère aîné Jean Paul Ngolou, ancien sous-préfet de Mbama, décès survenu à Brazzaville, le 27 avril 2015. La veillée mortuaire se tient à son domicile, prolongement rue Mbochis après Laborex sans fils. Ouenzé. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le fait que la démocratie puisse être définie avec beaucoup de précision ne signifie pas qu'elle fonctionne réellement. »

José Saramago, écrivain et journaliste portugais, *Le Monde diplomatique*, août 2004

« La matière politique n'est plus le développement de la cité, de la société, mais le spectacle, l'audimètre, les arguties pour descendre l'autre dans une perspective de le supplanter. »

Waly Ndiaye, intellectuel sénégalais et observateur politique, *Le Quotidien*, 17 avril 2015

« Boko Haram prétend qu'accéder à un meilleur avenir grâce à l'éducation est un péché. Quand vous êtes tenaillé par la faim, que vous êtes jeune et que vous essayez de comprendre pourquoi votre vie est si difficile, le fondamentalisme peut vous paraître séduisant. Nous devons donc être prêts à proposer une solution alternative, qui lui fasse contrepoids. »

Muhammadu Buhari, futur président du Nigéria, tribune publiée dans *International New York Times* et *Jeune Afrique*, 20 avril 2015

« Pour lutter contre le terrorisme, il ne faut pas moins d'Europe, il en faut plus. »

François Hollande, président de France, dîner du CRIF à Paris, 23 février 2015

« L'université mérite mieux que des querelles politiques et politiciennes. Elle mérite mieux que de petits débats. »

Valérie Pécresse, ex-ministre des Universités et de la Recherche (France), Docteur Honoris Causa (Université Cheik Anta Diop de Dakar-Ucad), *Le Quotidien (Sénégal)*, 07 mars 2015

Mme Ognimba née Oborabasi Isabelle
30 avril 1992 – 30 avril 2015. 23 années se sont écoulées depuis que tu nous as quittés pour un voyage sans retour. Tu es absente mais en étant présente car tu nous as laissé ton sourire, ton amour, ta force et ton courage pour que nous continuions cette belle vie que tu aimais. Ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Tu resteras toujours dans nos coeurs et nos pensées. Tu es cet ange qui veille sur nous.
En ce jour mémorable, Amédée Ognimba, magistrat hors classe; ses enfants : Gaël Ognimba, Amen Ognimba, Franciel Ognimba, Prince Ognimba, le Lieutenant Trésor Ognimba, Copain Ognimba et Fortune Ognimba prient tous ceux qui ont connue cette aimable créature d'avoir une pensée pieuse à son égard.
Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Sainte-Marie de Ouenzé le dimanche 03 mai 2015.

IN MEMORIAM



RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

Brazzaville et Kinshasa bientôt interconnectées

Les deux villes ont signé le protocole d'accord d'exploitation le 28 avril à Brazzaville. Il permettra à la Société Congo télécom (Congo-Brazzaville) et à la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) de la République démocratique du Congo d'améliorer les offres des services Internet entre les deux pays.

Côté Brazzaville, l'accord a été paraphé par l'administrateur de Congo télécom, Akouala. Côté RDC, c'est le directeur général de la SCPT, Didier Musseté, qui s'est mobilisé. L'accord signé est l'aboutissement d'un long processus enclenché depuis quelques années avec à la clé la pose, en 2012, du câble à fibre optique sous fluvial. Derrière cet accord, on peut lire

une stratégie technique conjointe mise en place par les deux opérateurs historiques des deux pays. Objectif : permettre à ces deux réseaux, bien qu'autonomes, de restaurer le système WCS. Ceci, pour prévenir des défaillances ou des pannes techniques entre Kinshasa et la station d'atterrissage de Mouanda et entre Brazzaville et la station d'atterrissage de Matombi à Pointe Noire.

« Cette liaison à fibre optique permettra d'interconnecter les réseaux des télécommunications installés dans nos deux États et d'échanger des flux importants de trafic de voix, des données, des images sous la supervision de nos deux opérateurs historiques », a précisé l'administrateur de Congo télécom, Akouala.

Ce projet, communément apprécié par les deux pays, vise un certain nombre d'objectifs, entre autres : renforcer la coopération Sud-Sud ; créer les conditions optimales pour une meilleure insertion des deux pays dans le monde de l'information. Cette interconnexion vise à renforcer la dynamique de l'économie numérique entre les deux Congo mais aussi, et surtout, de fiabiliser leur réseau. La mise en œuvre effective de ce projet est très attendue par les populations d'autant plus qu'il permettra de réduire sensiblement les coûts d'Internet et de l'ensemble des services connexes comme l'a expliqué le directeur général de SCPT, Didier Musseté.

Firmin Oyé

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les journalistes instruits aux enjeux miniers

Pour traiter de façon objective les questions relatives aux industries extractives (mine, pétrole, gaz), des documents appropriés et soigneusement repertoriés ont été conseillés aux professionnels des médias des pays membres de la Cémac. Il s'agit entre autres des rapports de l'Itie, du code minier et du code des hydrocarbures.

Ces outils ont été notamment remis aux journalistes des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), à l'issue du séminaire de formation sur la chaîne de valeur des industries extractives, tenu du 23 au 27 avril à Brazzaville.

« Grâce à cette formation, nous avons désormais des éléments pour investiguer, enquêter afin de savoir; si l'Etat et les différents acteurs publient exactement ce que nous rapporte le pétrole, les mines et ce qu'on en fait », a indiqué un participant de nationalité camerounaise, Aimé Robert Bihina. Soulignant

par ailleurs, l'importance que revêt ce type de formation, le directeur congolais du Centre de recherche géologique et minière, Hilaire Elanga a déclaré : « Nous nous sommes engagés et nous allons le poursuivre, à donner à la presse les éléments nécessaires de compréhension, de contrôle et développement des industries extractives. Car, les ressources minières et pétrolières font l'objet de spéculation à cause de sa participation dans les revenus de l'Etat. Ainsi outillés, ils sauront auprès de quels organismes nationaux, sous-régionaux ou internationaux aller pour obtenir et diffuser des informations sûres ».

Représentant la Cémac à l'ouverture des travaux, Alfred Placide Iloki, avait rappelé que cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de cette institution sur la gouvernance des matières premières. Le responsable du projet GIZ, Uwe Michael, a pour sa part déclaré que « c'est à travers des industries

extractives que la Cémac entend augmenter sa contribution au développement économique de la sous-région et réduire la pauvreté ». Cette formation organisée grâce à la coopération allemande via le projet GIZ, avait pour objectif : doter les journalistes de la sous-région d'outils nécessaires pour mieux appréhender la chaîne de valeurs des industries extractives. C'est un processus qui s'étend depuis la mise en place d'un projet minier jusqu'aux responsabilités sociétales des entreprises, vis-à-vis de la communauté et l'environnement où se développe l'activité minière, en passant par la négociation du contrat.

A l'issue du séminaire, un réseau de journalistes capables de rendre compte de façon précise de l'évolution des industries extractives en zone Cémac a été constitué. Notons que cette formation est prélude à la conférence internationale sur la fiscalité, qui aura lieu en juin prochain.

Lopelle Mboussa Gassia

REMERCIEMENTS

La veuve et les enfants remercient le bureau politique, le comité central et les membres du parti congolais du travail (PCT) à la présidence, aux amis du budget, à tous les parents amis et connaissances de nous avoir assisté et soutenus lors du décès de notre regretté Engosso Prospère Antoine décédé le 1er mars 2014.



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

RELIGION

Une « Prière pour la nation » est en vue

Le Conseil supérieur des églises de réveil au Congo (Coserco), dirigé par le pasteur Germain Loubota, a annoncé un grand rassemblement des fidèles chrétiens autour d'une séance dite « Prière pour la nation ».

L'initiative participe du programme de la Coserco appelé le « Nouvel élan ». « Le nouvel élan que nous sommes en train d'impul-

ser est voulu par la nécessité de voir le corps du christ plus uni avec le seigneur Jésus Christ pour le bien de l'église et de la nation. », a indiqué le pasteur Germain Loubota.

Dans le cadre de ce programme quadri-trimestriel, des assemblées générales électives ont été organisées au niveau des départements de Pointe-Noire, Bouenza,

Lékoumou, Niari et récemment à Brazzaville. À la clé, la mise en place des bureaux et conseils départementaux de la Coserco.

À Brazzaville, par exemple le bureau départemental de la Coserco composé de six personnes est dirigé par le pasteur Lucien Ivoutouhi. « L'église de réveil doit s'organiser puisque nous assurons l'interface entre

l'État et les autres. Nous verrons comment nous organiser pour qu'il y ait plus de conciliation et plus de paix », a indiqué le pasteur Lucien Ivoutouhi.

Outre la séance de prière pour la nation, la Coserco en collaboration avec les églises de réveil comptent également organiser une marche pour la consolidation de la paix. Celle-ci partira de tous

les arrondissements de la capitale jusqu'à un lieu qui reste encore à déterminer.

Rappelons que la Coserco, une institution religieuse jouant l'interface entre l'État et les églises de réveil du Congo. Et, très prochainement, ces assemblées générales de la Coserco vont concerner les autres départements du nord-Congo.

Fortuné Ibara

TRANSPORT FLUVIAL

La modernisation du Port autonome de Brazzaville demeure un défi

Afin de permettre au port autonome de Brazzaville de jouer son rôle de maillon de la chaîne de transport en Afrique centrale, plusieurs travaux sont en cours d'exécution. Il s'agit de sa réhabilitation et de celle de certains ports secondaires comme Ouesso, Mossaka, Impfondo, etc.. Celui de Yoro est en construction.

Le sujet a été à l'ordre du jour du conseil d'administration de cette structure, tenu le 24 avril à Brazzaville. Un autre souhait exprimé par les administrateurs concernait la mise en place d'une commission mixte et restreinte pour harmoniser les dispositions du règlement d'exploitation dudit port autonome avec les stipulations de la convention de concession.

En outre, s'agissant du programme d'activités de l'année en cours, le principe de travail est fondé sur la gestion axée sur les résultats. Pour ce faire, grâce à l'augmentation substantielle des dotations aux investissements, 60% seront alloués aux projets de développement du patrimoine immobilier devant accompagner l'action de l'Etat.

Par ailleurs, en vue de mettre en application la convention collective dès janvier 2016, les responsables du port ont signé un protocole d'accord avec les partenaires sociaux. Notons que les procédures légales concernant les dossiers des occupants du domaine du port devront être achevées courant cette année. « Vous aviez les outils et les éléments de travail donnés par les administrateurs. Nous attendons de vous des efforts permettant de relever les grands défis de réhabilitation et de l'ensemble des activités du port », a indiqué le président du conseil d'administration du port, Jean Louis Osso.

Rappelons que le port autonome de Brazzaville est actuellement caractérisé par des perturbations causées notamment par l'opération « Mbata ya ba kolo » entraînant des conséquences néfastes sur le trafic, d'où la chute du chiffre d'affaires. À ce désarroi s'ajoutent, la fièvre hémorragique Ebola en RDC ayant contraint le gouvernement congolais à sécuriser ses frontières et la crise centrafricaine.

« Vous avez les outils et les éléments de travail donnés par les administrateurs. Nous attendons de vous des efforts permettant de relever les grands défis de réhabilitation et de l'ensemble des activités du port »

Lopelle Mboussa Gassia

CUVETTE

La mort tragique d'une adolescente relance le débat sur les Anzimba

La mort, le 25 avril par noyade d'une collégienne à Owando a été suivie d'agissements violents de membres de sa famille voulant à tout prix en découdre avec l'oncle de la victime, désigné comme l'auteur de cette mort au terme d'une consultation fétichiste.

L'affaire qui a fait grand bruit dans la ville chef-lieu du département de la Cuvette a relancé le débat sur la pratique des fameux anzimba, des sorciers supposés qui ont fait parler d'eux par le passé. Une élève de la classe de 6^e au Collège d'enseignement général (CEG) Leyhet Gaboka, âgée de 16 ans a été retrouvée morte par noyade, le 25 avril dans la rivière Kouyou à Owando dans le département de la Cuvette, a-t-on appris de source

policière. Selon la trame des faits, la victime qui habitait sous le toit de son oncle maternel, surveillant général du lycée technique de la localité, Serge Gervais Ibara Mossa, a trouvé la mort au cours d'une baignade à l'insu de son tuteur.

Le corps sans vie de la jeune demoiselle a été retrouvé deux jours après sa disparition avant d'être abandonné par ses parents au Poste de sécurité publique (PSP) de la ville, en signe de mécontentement.

Suite à la protection, par la police, de M. Ibara Mossa, accusé d'être à l'origine de la mort de sa nièce, des proches de la disparue ont violemment manifesté leur désapprobation. Persuadés, suite à des consultations fétichistes que c'est l'oncle qui aurait ensorcelé sa nièce, ces membres de la famille explorée vou-

laient mettre la police en difficulté tant qu'elle n'aurait pas livré le sorcier présumé à leur vindicte. Ce n'est finalement qu'après d'intenses négociations avec le cercle familial de la victime que la police a procédé à la mise en dépôt des restes mortels de l'adolescente à la morgue d'Owando, avant son inhumation par les parents.

Cette mort tragique a plongé les populations d'Owando dans la consternation générale. Elle relance les spéculations autour de la recrudescence du phénomène des « anzimba », une secte pratiquant la sorcellerie et qui fut très connue dans cette région. La pratique des « anzimba » se caractérise par des enlèvements mystiques et la mort ou la disparition de personnes par voie d'eau.

Source: ACI

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Enfin la réhabilitation du lycée Pierre Savorgnan de Brazza

L'ouverture des plis s'est déroulée le 27 avril au siège du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux à Brazzaville, sous la direction de la coordonnatrice de l'administration et des finances, Bénédicte Myriam Denguet Attiky.

Le projet porte sur la réhabilitation d'environ huit bâtiments de plus d'un niveau. « Le soumissionnaire en viendra à inventorier et ausculter tous les travaux à réaliser ; définir de façon exhaustive la nature des travaux à exécuter suivant les modalités fixées dans le dossier d'appel d'offres », a déclaré en substance Bénédicte Myriam Denguet Attiky.

Les trois entreprises qui ont soumissionné à l'offre sont BRCC, Zhengwei Technique Congo

et CEDI. Les offres proposées par l'ensemble des soumissionnaires vont de 2,6 milliards de FCFA à 4,1 milliards de FCFA. Le délai d'exécution est de 8 à 10 mois.

Le Lycée Pierre Savorgnan de Brazza est situé en plein quartier Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, rappelle-t-on. Il est le plus grand lycée du Congo, voire de l'Afrique centrale, avec des classes allant de la sixième à la terminale. Pour décongestionner cet établissement qui recevait tous les brevétés des arrondissements n°1 Makélékélé et n°2 Bacongo, le gouvernement a récemment ouvert deux autres lycées à Nganga lingolo et Madi-bou, en banlieue sud de Brazzaville.

Guillaume Ondzé



Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins



Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisque Habitation
Assurance Globale Banque
Assurance Responsabilité Civile
Assurance Scolaire
Assurance Construction
Assurance Maladie
Assurance Voyage
Assurance Entreprise
Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

PRÉSIDENTIELLE AU TOGO

L'opposition conteste les premiers résultats

La Commission électorale indépendante (Céni) a rendu public le 27 avril les premiers résultats de la présidentielle de Samedi. Selon ces résultats, le président sortant, Faure Gnassingbé, arrive en tête avec 62% des suffrages contre 32% pour son principal adversaire Jean-Pierre Fabre.

Aussitôt après la proclamation de ces résultats, les représentants de l'opposition au sein de la Céni les ont contestés. Ils ont évoqué des dépassements de voix constatés au niveau des premiers résultats. L'état-major de Jean-Pierre Fabre, qui effectue son propre décompte des procès-verbaux, a notamment fait remarquer qu'il existait des anomalies dans plusieurs circonscriptions du nord du pays, réputées favorables au candidat président. L'opposition a dénoncé des bourrages ou des substitutions d'urnes et demandé à la Céni d'annuler les résultats de plusieurs commissions locales.

Ces dénonciations sont faites alors que le président Faure Gnassingbé, dans son discours à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance le même jour, a appelé les togolais à respecter le verdict des urnes. En attendant la proclamation définitive des résultats, et avec le retard que la commission accuse désormais, la population ne cesse d'exprimer son impatience.

Faure Gnassingbé brigue un troisième mandat après avoir remporté, en 2005 et 2010, des scrutins dont les résultats ont été contestés par l'opposition. Il avait initialement été porté au pouvoir par l'armée en 2005 à la mort de son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui avait gouverné le Togo d'une main de fer pendant 38 ans. En 2010, Jean-Pierre Favre, qui s'opposait déjà à Faure Gnassingbé, avait été battu avec 33,93% des voix contre 60,88% pour le président sortant.

Nestor N'Gampoula

BURUNDI

Le climat de tensions demeure !

Depuis l'annonce de la candidature de Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat à l'élection présidentielle de juin prochain, le climat politique reste tendu dans le pays. L'opposition et la société civile qui jugent que cette candidature va à l'encontre de la Constitution ont appelé à manifester de manière discontinue dès dimanche.

Cette situation a conduit les Burundais qui se sentent menacés par Imbonerakure - les membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir -, à quitter leur pays par crainte de violence pour se réfugier dans les États voisins et principalement au Rwanda voisin. Le Haut-commissariat aux réfugiés indique que leur nombre ne cesse d'augmenter. Il est passé de 500 au début du mois d'avril à 17 000 aujourd'hui rien que pour ceux qui se sont rendus au Rwanda alors même que ce pays accueille déjà près de 75 000 réfugiés congolais.

Tant à Bujumbura que dans d'autres villes du pays, la population craint une répétition des violences de la part des Imbonerakure. Ces jeunes sont accusés par l'ONU d'être une milice qui multiplie des intimidations et exactions à l'approche des élections. Ils ne cachent d'ailleurs pas leur intention d'en découdre si l'on empêchait leur candidat de se représenter. Et selon des témoins, avant même l'annonce de la candidature du président sortant, ces jeunes du parti au pouvoir chantaient « on va voter pour Pierre Nkurunziza ; Pierre Nkurunziza est notre candidat ». Ils ont même annoncé sa victoire à la présidentielle du 26 juin.

Les grandes manifestations qui ont lieu à Bujumbura la capitale se sont déjà soldées par la mort de manifestants. Selon des sources concordantes, deux personnes ont été tuées par balle dimanche lors des heurts entre la police et les opposants à la candidature du président sortant pour un troisième mandat. L'opposition déplore « des mesures musclées pour mater des manifestations qui étaient pacifiques ». Sur le plan des médias, les émetteurs relais des trois principales radios indépendantes burundaises, accusées de pousser la population « au soulèvement », ont déjà été coupés par les autorités. Ce qui empêche la réception des émissions en province.

D'après l'accord de paix signé par les leaders politiques burundais en 2000 à Arusha, en Tanzanie, aucun président ne doit diriger le pays pendant plus de 10 ans. L'actuel président sortant avait été élu en 2005 et réélu en 2010.

Depuis plusieurs mois, la communauté internationale a multiplié des gestes pour réclamer à Pierre Nkurunziza de ne pas se présenter pour un nouveau mandat. Le président américain Barack Obama par exemple, a regretté la candidature de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat pour la future présidentielle. Il l'a d'ailleurs prévenu que cela allait inéluctablement « accentuer les risques d'une confrontation avec l'opposition burundaise ».

« Les États-Unis tiendront pour responsables les personnes qui participent, programment ou ordonnent des violences contre la population civile (...). La violence n'a pas de place dans des élections démocratiques », a souligné Marie Harf, porte-parole du département d'Etat américain dans un communiqué.

N.N.G.

SOUDAN

Des défis pour Omar el-Béchir

Le président soudanais sortant, Omar el-Béchir, a remporté l'élection présidentielle du 27 avril pour un nouveau mandat de cinq ans avec 94,5 % des voix. Le candidat de l'opposition, Fadl el-Sayed Shouiab, du Parti de la vérité fédérale, n'a recueilli que 1,43 % des voix. Cette victoire était largement prévisible, à l'issue d'un scrutin boycotté par les treize candidats de l'opposition.

Bien que réélu à la tête de son pays, Omar el-Béchir va faire face, comme ce fut le cas depuis des années à une série de défis pour remettre l'économie soudanaise sur les rails et le sortir de l'isolement international. Ceci, pour la simple raison qu'avec l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, le Soudan a perdu environ 75% de ses ressources pétrolières. L'inflation est galopante et le taux de chômage est au-dessus de 30%.

« La dette souveraine soudanaise a dépassé les 40 milliards de dollars, que le pays est incapable de rembourser. Le gouvernement veut donc un effacement des dettes », souligne l'économiste Hassan Makki.

Le Soudan, rappelons-le, est soumis à un embargo économique américain depuis 1997 pour violations présumées des droits de l'Homme et des accusations de liens avec le terrorisme. Et depuis 1989, le pays est isolé sur la scène internationale. Même si l'actuel chef de l'Etat soudanais semble prendre des distances avec l'islam radical qui prône le djihad, il reste toutefois dans le collimateur de la communauté internationale en raison de la répression des opposants et des violences qui se poursuivent dans son pays. L'armée loyaliste combat des rebelles à l'intérieur du Soudan : au Darfour, au Kordofan-Sud et dans le Nil-Bleu.

Selon des observateurs de situation au Soudan, pour soigner l'image de ce pays afin de gagner la confiance de la communauté internationale, Khartoum doit tenir sa promesse d'organiser un dialogue avec l'opposition. Les autorités doivent donc œuvrer pour faire sortir le pays de son isolement, en arrêtant la guerre et concluant une réconciliation nationale.

L'élection présidentielle contro-

versée qui a porté une nouvelle fois Omar el-Béchir à la magistrature suprême de son pays est la deuxième élection multipartite depuis son arrivée au pouvoir en 1989, après un coup d'Etat. Ce scrutin a été fortement critiqué, notamment par l'Union européenne, la Grande-Bretagne, la Norvège et les Etats-Unis.

Dans son discours après la proclamation des résultats, Omar el-Béchir a indiqué que son parti détiendra 323 sièges, dont 128 occupés par des femmes sur les 425 de la prochaine Assemblée nationale.

Au pouvoir depuis plus de 25 ans, Omar el-Béchir est visé par deux mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité et génocide commis au Darfour, une vaste région ouest-soudanaise. Ce qui limite grandement sa liberté de mouvement. L'ONU estime à 300 000 le nombre de personnes qui sont mortes de ces violences et 2,5 millions celui des personnes ayant fui ces violences qui y perdurent depuis 2003.

N.N.G.

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN EUROPE

Ban Ki-moon n'est pas favorable à « une solution militaire »

Dans un entretien accordé le 26 avril, au quotidien italien La Stampa, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, indique que le recours à la force n'est pas une solution à la tragédie des migrants en Méditerranée.

Ban Ki-moon préfère plutôt « un encouragement à l'immigration légale comme solution globale ». Réunie le 23 avril en séance extraordinaire, l'Union européenne a souligné être prête à mener des actions

armées contre les passeurs des côtes libyennes, si elle obtenait le feu vert des Nations unies.

Interviewé le 26 avril par le JDD (Journal du Dimanche), le président de la Fondation Energies pour l'Afrique, Jean-Louis Borloo, souligne que l'arrivée massive de migrants africains en Méditerranée est liée à l'accès du continent à « l'énergie et à la lumière ».

Selon lui, « la jeunesse africaine est en marche sur les routes et l'ensemble des che-

mins d'Afrique [...] La priorité absolue, c'est l'électricité », a-t-il déclaré, avant de réclamer un « plan Marshall pour l'Afrique », jurant qu'« en 10 ans, on peut électrifier 80% du continent », ce qui « changerait totalement la donne, et permettrait à l'Afrique, je pèse mes mots, de passer de 5% à 12% de croissance par an ». Il considère l'Afrique comme un relais de croissance pour l'Europe.

Noël Ndong

AFRIQUE

La BAD lance sa revue sur l'efficacité du développement d'énergie

La Banque africaine de développement (BAD) lance ce 28 avril à Abidjan en Côte d'Ivoire, la 4e édition de la revue sur l'efficacité du développement en matière d'énergie. L'événement a mobilisé son directeur du Département des Résultats et du Contrôle de la qualité, Simon Mizrahi, et le directeur du Département de l'Énergie, de l'Environnement et du Changement climatique, Alex Rugamba.

Le continent africain connaît des difficultés dans la four-

niture d'un accès à l'énergie à ses populations. Alors que son potentiel d'énergies propres inexploitées constitue l'une de ses plus importantes ressources de développement. Le nouveau rapport va examiner les défis et opportunités liés à la fourniture d'une énergie durable et à coût abordable aux citoyens africains. D'une quarantaine de pages, « ce rapport va également examiner l'efficacité de la BAD dans la gestion de ses opérations dans le secteur et le degré

d'efficacité avec lequel elle les gère », indique un communiqué.

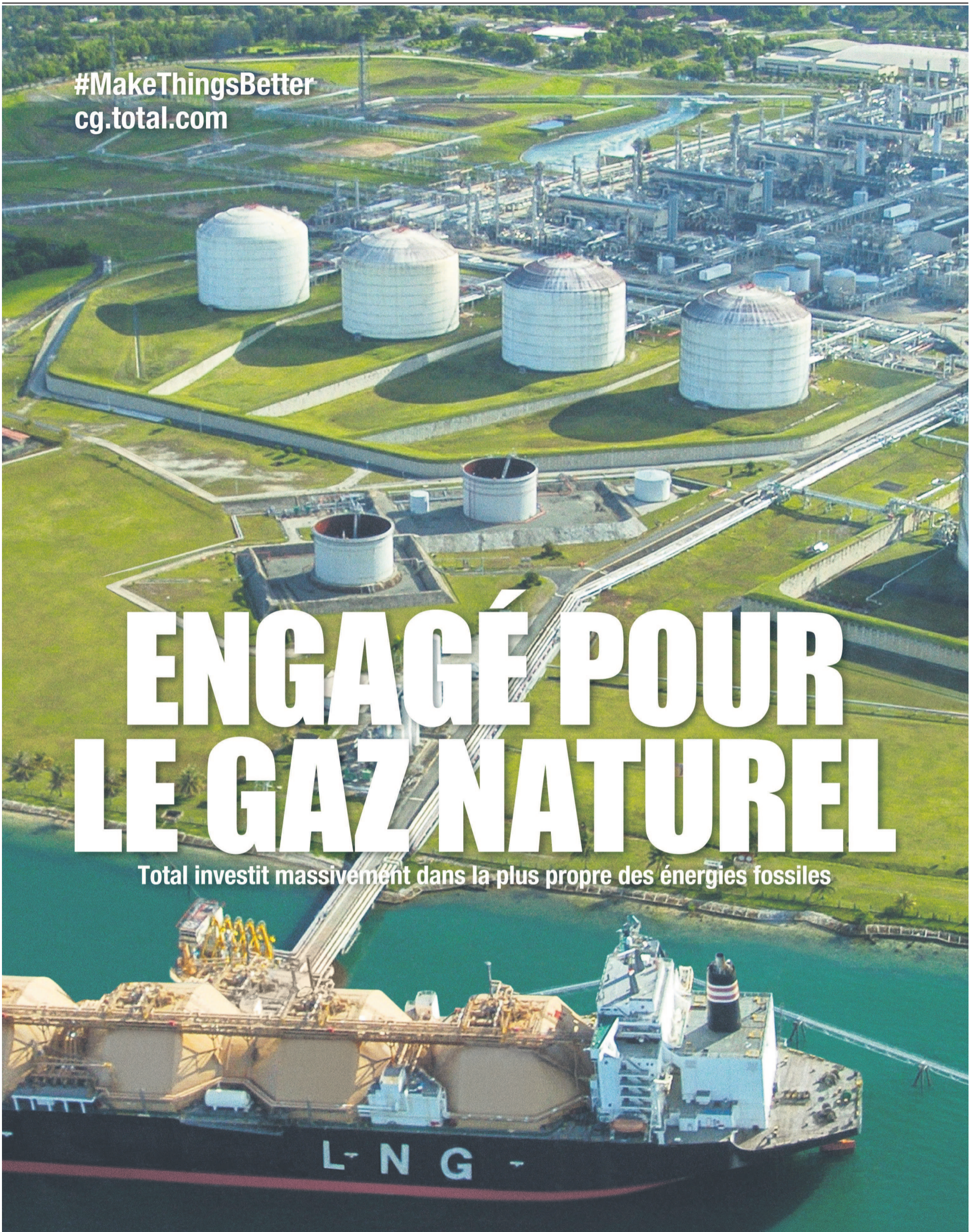
Selon Simon Mizrahi, avec plus de la moitié des sources d'énergie renouvelables de la planète, l'Afrique dispose d'un potentiel important pour dépasser les technologies plus anciennes et devenir un leader mondial des énergies propres. Car les besoins énergétiques de l'Afrique vont aller croissant, la BAD doit faire montre d'une ambition accrue dans ce secteur crucial, poursuit le communiqué.

N.Nd.

#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR LE GAZ NATUREL

Total investit massivement dans la plus propre des énergies fossiles



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

1,5 million de personnes ont besoin d'assistance humanitaire

Selon la coordonnatrice humanitaire des Nations unies en RCA, Claire Bourgeois, la situation en Centrafrique est alarmante et une enveloppe d'environ 580 millions de dollars est nécessaire.

La poursuite des affrontements entre groupes armés et l'absence de l'autorité de l'État dans certaines parties du pays continuent de faire fuir les populations. Selon la responsable humanitaire, environ 900.000 personnes ont quitté leur domicile depuis décembre 2013 : plus de 200.000 d'entre elles sont installées dans les sites des déplacés internes parfois sans espoir de survie et 460.000 autres ont quitté le pays pour se réfugier dans les pays voisins.

Au sujet des réfugiés, le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), n'a reçu jusqu'alors que 9% des 331,2 millions de dollars nécessaires pour répondre aux besoins des réfugiés centrafricains cette année. Ce manque de financement a poussé l'organisation onusienne à réduire de moitié, les rations alimentaires distribuées aux réfugiés centrafricains qui sont installés au Tchad voisin. Cette situation, insiste la coordinatrice régionale du HCR, Liz Ahua, pénalise directement les populations.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) n'a pourtant pas reçu même la moitié de fonds promis. Seulement 14% des 613 millions de dollars demandés pour ce pays en 2015 n'a été déboursé. « Nous devons empêcher que la Centrafrique devienne une crise oubliée », a déclaré la coordinatrice Claire Bourgeois lors d'une conférence lundi à Genève. Et d'ajouter, « si les besoins humanitaires dans ce pays sont tellement importants, c'est parce qu'il a été oublié pendant de nombreuses années. »

La Centrafrique a basculé dans le chaos et l'anarchie depuis le coup d'État qui a renversé l'ex-président François Bozize en mars 2013. Le chef de l'ex-coalition séléka, Michel Djotodia qui a pris le pouvoir, a été contraint à la démission début 2014 par les dirigeants de la sous-région. Malgré, la présence des forces internationales, la mission onusienne Minusca, la force française de la Sangaris et la mission européenne EUFOR-RCA, la situation humanitaire et sécuritaire ne s'est pas véritablement améliorée.

Le processus transitionnel en cours dans le pays tend à sa fin, avec l'organisation en juillet et août prochains des élections présidentielle et législatives. En attendant, le pays se prépare à accueillir du 4 au 11 mai 2015, un forum de paix et de réconciliation entre tous les protagonistes de la crise centrafricaine.

Fiacre Kombo

BANGUI

Unanimité autour de la création d'une Cour pénale spéciale en RCA

Plusieurs organisations de la société civile, des ONG internationales, ont publié le 24 avril à Bangui, un communiqué commun saluant « une décision historique en faveur des victimes d'atrocités, la lutte contre l'impunité... »

Le vote de cette loi est approuvé par vingt et trois organisations de défense des droits humains locales et des entités internationales à travers un communiqué de presse. « En validant la création de la Cour pénale spéciale, le Conseil national de transition a dit assez c'est assez de l'impunité et s'est positionné du côté de la justice et des victimes qui ont perdu la vie ou ont souffert des crimes atroces », ont affirmé les signataires du com-

muniqué. Le projet de loi pour la mise en place de cette cour avait été déposé au bureau du parlement de la transition le 06 Février dernier. La loi a été adoptée le 22 Avril en plénière. Cette cour sera chargée d'enquêter sur les crimes contre l'humanité commis sur le territoire centrafricain depuis 2003. La cour pénale spéciale telle que décrite, sera un mécanisme judiciaire mixte. Elle sera composée des magistrats centrafricains et internationaux, qui seront établis au sein du système judiciaire centrafricain pour une période de 5 ans, renouvelable.

Le président de la cour sera un magistrat centrafricain et le procureur spécial sera juge international et la majorité des magistrats seront des nationaux. Ces organisations de défense des droits de l'homme

appellent les autorités à promulguer cette loi : « la loi sur la Cour pénale spéciale doit maintenant être promulguée par la présidente de la transition, Catherine Samba Panza. »

La mission onusienne Minusca fournira une assistance importante à la nouvelle juridiction. Ce sera un appui financier, logistique, d'enquête, d'arrestation et de nomination du personnel. En outre, l'article 162 du code pénal centrafricain prévoit clairement qu'aucune immunité n'est applicable pour les poursuites en matière de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide. La loi sur la Cour pénale spéciale prévoit également sa coopération avec la Cour pénale internationale, qui a ouvert une seconde enquête en Centrafrique en septembre 2014.

Le recensement électoral en marche

L'Autorité nationale des élections (ANE) a débuté le dépouillement des dossiers pour le recrutement des cartographes, superviseurs et agents recenseurs ce lundi 27 avril. Neuf mille agents de Bangui seront retenus pour couvrir toute l'étendue du territoire.

Les responsables électoraux prêteront serment avant le démarrage du recensement électoral. L'Autorité nationale des élections a déterminé la procédure pour recruter ses agents. L'ANE recrute comme carto-

graphes les personnes ayant le Bac, et le Brevet de collège concerne les agents recenseurs plus les superviseurs. Le nombre prévu pour couvrir tout le territoire est de neuf mille personnes dont le travail varie selon les catégories.

Les cartographes et les superviseurs bénéficieront d'une formation du ministre de Plan sur l'identification des préfectures, sous-préfectures, villages et communes de la Centrafrique afin de déceler les villages ou communes perdus. Ils seront

déportés avant pour faire l'état des lieux avant le recensement proprement dit.

Après cette étape, il y aura des démembrements régionaux qui consistent à regrouper les représentants de chaque région dans une ville pour veiller sur les travaux. La majorité des magistrats provinciaux n'ont pas encore regagné leur poste ce qui risque de retarder la procédure électorale.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



A partir de
32.900.000
FCFA TTC

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com


TOYOTA

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 34^e journée, 3^e division

Pitchou Mouaya était titulaire lors du déplacement de Hallescher à Wehen Wiesbaden. Un match qui s'est soldé par une lourde défaite de Mouaya et ses coéquipiers (0-3). Septième avec 50 points, Hallescher n'a plus d'enjeu cette saison. Douzièmes, Osnabrück et Francky Sembolo ne peuvent plus être rejoints non plus.

Angleterre, 34^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi, titulaire, concèdent le match nul 1-1 face à Sunderland. Les Potters sont 9^e.

Belgique, 4^e journée des play-offs pour la Ligue des champions, 1^{re} division

Après cinq années de disette, le Sporting Charleroi de Francis Nganga bat son grand rival, le Standard de Liège (1-0). Un succès précieux puisqu'il permet aux Zèbres de remonter provisoirement à la 3^e place (sur 6), synonyme de qualification directe en Ligue Europa. Aligné sur son flanc gauche, Francis N'Ganga a livré un match solide. Pris à défaut une fois par Carcela, sans conséquence puisque l'international belge touche la transversale.

Ecosse, 34^e journée, 2^e division

Dominique Malonga était titulaire lors du succès d'Hibernians face à Alloa Athletic (3-1). Passeur décisif à la 6^e sur le 3^e but de son équipe, Malonga a inscrit le 4^e but à la 71^e. Son douzième de la saison et le deuxième de la semaine. Malgré ce succès, Hibernian reste 3^e.

Estonie, 8^e journée, 1^{re} division

Kalju poursuit sa course en tête en battant Tallinna Infonet 1-0. Remplaçant, Allan Kimbaloula est entré à la 80^e minute, alors que le score était acquis. Kalju est leader avec 3 points d'avance sur Flora, son dauphin.

Allemagne, 34^e journée, 3^e division

Remplaçant, Francky Sembolo est entré en jeu à la 81^e minute lors de la défaite d'Osnabrück face à Sonnenhof Grossapach (0-1). Deux minutes après son apparition, les locaux marquaient l'unique but du match. Rageant, à l'image de la saison de l'international congolais, auteur d'un zéro pointé face au but adverse.

Belgique, 6^e journée des play-offs, championnat des réserves

Convoqué dans le groupe, Scott Bitsindou n'est pas entré lors du succès d'Anderlecht chez le FC Bruges (2-1). Les Mauves sont 6^e sur 8 avec 12 points.

Roumanie, 24^e journée, 1^{re} division

Nul frustrant pour Fodé Doré et le CFR Cluj chez le Dinamo Bucarest (1-1). Titulaire, Doré a été rarement servi dans de bonnes conditions. En fin de première période, bien lancé, il est taclé illicitement, mais l'arbitre ne siffle pas le penalty qui semblait



Les joueurs d'Almeria peuvent congratuler Thievy Bifouma: son but ouvre la voie du succès face à Eiber (droits réservés)

s'imposer. À la 75^e, il reçoit le ballon dos au but aux six mètres et tente une talonnade audacieuse, mais bloquée par le gardien. Remplacé à la 77^e.

Avec ce point, Cluj fait du surplace et en bas de classement.

Belgique, 34^e et dernière journée, 2^e division

Sans Maël Lépicier, touché au mollet, Antwerp recevait Mons pour une rencontre très particulière : le RAEC, en faillite, disputait le dernier match de son histoire. Si Yannick Loemba n'a pas joué, à la demande d'Ostende, son prochain club, Jordan Massengo a été remplacé à la 64^e. Mons termine à la 7^e place et Anvers à la 42^e.

Espagne, 33^e journée, 1^{re} division

Thievy Bifouma inscrit son deuxième but de la saison et met Almeria sur les voies du succès face à Eibar (2-0). Aligné en soutien d'Hemed, Bifouma s'échappe sur le côté droit à la 8^e, efface un défenseur d'un passement de jambes et trompe le gardien de l'entrée de la surface, du pied gauche. Averti à la 84^e et remplacé à la 89^e. Avec ce succès, Almeria sort de la zone rouge avec deux points d'avance sur La Corogne.

Espagne, 35^e journée, 3^e division

Remplaçants, Phitzérald Mbaka et John-Christopher Ayina sont entrés en jeu aux 46^e et 83^e minutes. Sans parvenir à éviter la défaite de la réserve de Getafe chez son homologue de Bilbao (0-3).

Grèce, 32^e journée, 1^{re} division

Déjà champion, l'Olympiakos fait match nul à Panionios (2-2). Delvin Ndinga n'était pas dans le groupe. Plataniias et Bernard Itoua font un pas supplémentaire vers le maintien avec leur succès face à Panaitolikos (2-0). Titulaire, Itoua a été remplacé à la 59^e. Avec cette victoire, Plataniias compte 3 points d'avance sur le premier relégable.

Italie, 23^e journée, championnat des réserves

Senna Miangué était titulaire lors de la victoire de l'Inter de Milan face à Pescara (1-0). L'Inter est plus que jamais premier du classement avec 6 points d'avance sur le Milan AC.

Russie, 25^e journée, 1^{re} division

Le Dinamo Moscou ne rapporte qu'un point de son déplacement

(2-4). Chris Malonga était titulaire.

Italie, 37^e journée, 2^e division

Revenu à l'entraînement le 14 avril, après une entorse à la cheville droite, Ravy Tsouka Dozi n'était pas retenu dans le groupe de Crotone, battu à Modène (0-3). La fin d'une série d'une invincibilité de 7 matchs (3 succès et 4 nuls) qui fait perdre deux places à Crotone qui redevient barragiste (19^e, à 1 point de la 17^e place).

République tchèque, 25^e journée, 1^{re} division

Dzon Delarge était titulaire lors du succès du Slovan Liberec sur le terrain de Slovaco (2-3). Après deux occasions manquées aux 20^e et 32^e minutes, Delarge double le score à la 38^e minute en concluant un one-deux avec Luckassen d'un plat du pied gauche au point de penalty. Remplacé à la 71^e. Le 5^e but de la saison de l'international congolais, actif artisan du sauvetage du Slovan qui remonte à la 13^e

place du classement. Et compte désormais 6 points d'avance sur la zone de relégation.

Teplice chute chez les Bohemians de Prague (0-1). Titulaire, Franci Litsingi a joué toute la rencontre. Entré en jeu à la 61^e, Ulrich Kapo-longo aurait dû bénéficier d'un penalty, sur une faute flagrante du gardien adverse, à la 78^e. Mais l'arbitre n'a pas bronché.

Septième avec 33 points, à cinq matchs de la fin du championnat, Teplice n'a plus rien à perdre ni à gagner.

La journée se terminera ce dimanche soir avec le déplacement du Zbrojovka Brno de Donneil Moukanza chez le Sparta Prague.

Suisse, 29^e journée, 1^{re} division

Aarau et Igor Nganga, titulaire, sont tenus en échec à domicile par le FC Zurich (0-0). Et reste à quatre points de Vaduz, le 9^e, qui jouera ce dimanche. Il reste sept matchs à Aarau pour quitter sa place de dernier.

Camille Delourme

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social: Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 13 MAI 2015****AVIS DE CONVOCATION**

Les actionnaires de la société sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**, le Mercredi 13 mai 2015 à 09 heures 30, dans la salle de conférence de la BDEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), place du Gouvernement, BP 1177 BRAZZAVILLE (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A TITRE ORDINAIRE

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2014 ;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ; Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2014 ;
- Renouvellement du mandat de deux (2) Administrateurs ;
- Fixation du montant des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

- Adoption de nouveaux Statuts mis en harmonie avec le nouveau texte OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire ayant lui-même la qualité d'actionnaire.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social au Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PROMO NDAKO NA YO

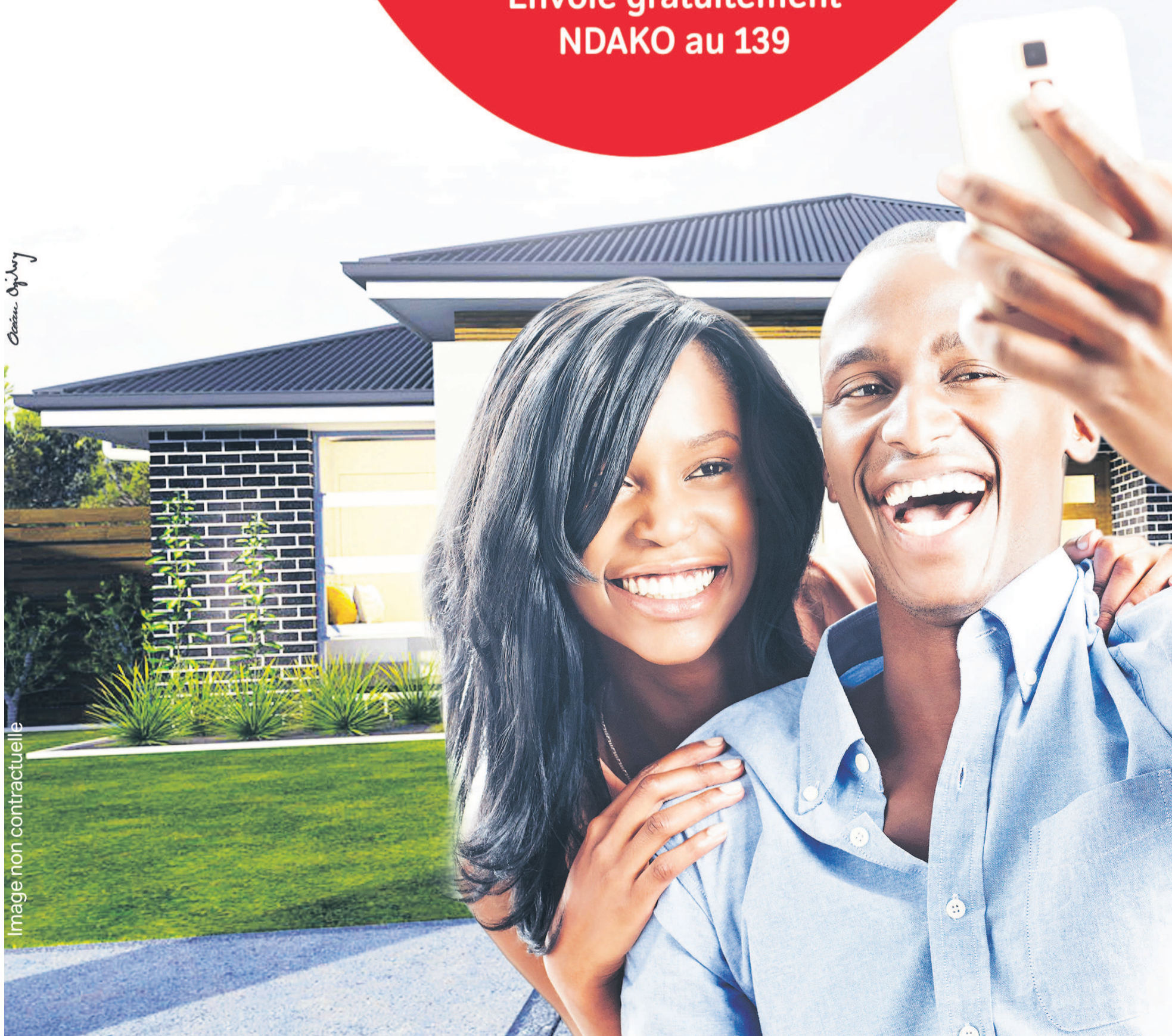
Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA , des smartphones
et **une superbe villa.**

Envoie gratuitement
NDAKO au 139

Clairon Djiboy

Image non contractuelle



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La pratique « droit d'auteur » interdite dans les universités

Pour le ministre Théophile Mbemba, l'acte ne favorise pas l'éclosion des études universitaires au pays.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Théophile Mbemba Fundu di Luyindu, a rappelé le 27 avril au terme d'une mission officielle à Kisangani, en Province Orientale, sa décision d'interdiction du marchandage des syllabus et de la pratique dénommée « droit d'auteur » dans les institutions d'enseignement supérieur et universitaire à travers la RDC. Pour le ministre de l'ESU, l'application de cette décision devra être assurée par les responsables des différentes institutions établies au pays. « C'est une pratique que j'ai eu à dénoncer dès mon premier message. J'ai fait une note circulaire pour demander aux autorités des établissements de s'organiser pour que cette pratique cesse », a expliqué le ministre de l'ESU. Soulignant la vision de l'université futuriste, Théophile Mbemba a noté que dans les dix ou quinze ans, les syllabus n'existeront plus. À l'en croire, les étudiants auront leurs ordinateurs avec des cours



Le ministre de l'ESU, Théophile Mbemba (devant les micros), avec son collègue de l'EPSP, Maker Mwangu

en ligne, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic). Il est rappelé que la pratique de la vente des syllabus est monnaie courante dans les universités et instituts supérieurs de Kinshasa et d'autres provinces de la RDC. Depuis une certaine époque, en effet, les enseignants ne vendent plus des syllabus aux étudiants

mais ils leur exigent le paiement d'un frais qualifié de « droit d'auteur », qui leur donne l'autorisation de photocopier le syllabus, le seul exemplaire, mis en leur disposition. L'étudiant qui ne veut pas déboursier la somme due pour l'achat du syllabus se voit obliger de ne s'acquitter que du droit d'auteur pour être exempté. Certains réclament même ce droit pour un

syllabus dont l'exemplaire n'est même pas arrivé auprès des étudiants, alors que d'autres encore font le résumé de quelques livres qu'ils vendent aux étudiants à des prix variés. Ce qui révolte le plus dans cette pratique, c'est quand certains enseignants conditionnent la réussite à leurs cours à l'achat de ces fascicules ou au paiement de ce

droit d'auteur. « Le paiement du droit d'auteur donne droit à la participation aux interrogations et travaux pratiques ainsi qu'aux examens. Celui qui ne se serait pas acquitté de cette obligation risque d'avoir de gros ennuis », a expliqué un étudiant. Pour ce dernier, quand bien même que cette pratique ne donne pas droit à certains avantages dont l'ajout de points, le non-acquittement de cette obligation est un « danger » pour l'étudiant réfractaire, étant donné que les caprices des enseignants s'imposent aux étudiants. De l'avis des étudiants, cette pratique est connue des autorités académiques et administratives de ces différentes institutions d'enseignement universitaire dont certaines sont des enseignants. C'est dans cette optique que les étudiants saluent cette décision du ministre de l'ESU, souhaitant également la prise d'autres mesures visant à éradiquer certaines pratiques qui minent ce secteur de l'éducation nationale et qui, comme l'a déploré le ministre Théophile Mbemba, bloqueraient l'éclosion de l'enseignement supérieur au pays.

Lucien Dianzenza

EU-AFRICA B2B FORUM

Une rencontre d'affaires entre Européens et Africains

Le forum, qui a pour objectif de favoriser les rencontres d'affaires entre les opérateurs économiques africains et ceux de l'Europe, se déroulera dans la ville de Mons en Belgique du 6 au 8 mai.

L'évènement, apprend-on, sera une plate-forme de discussion sur les relations d'affaires Europe-Afrique, mais surtout une plate-forme de mise en relation directe entre opérateurs économiques des deux continents avec des ateliers pratiques animés par des experts. L'EU-Africa B2B Forum s'est associé cette année au Sommet européen des affaires. Près de 500 participants en provenance de cinquante pays sont attendus. Les participants de haut niveau invités à assister au EU-Africa B2B Forum 2015 sont notamment John Dramani Mahama, Président du Ghana ainsi que Elio Di Rupo, ancien Premier ministre de Belgique et maire de la ville de Mons. Selon les organisateurs, il s'agit, d'une part, de promouvoir et stimuler le développement du secteur privé africain pour favoriser l'expansion de son tissu d'entreprises et la création d'emplois. D'autre part, il s'agit d'une opportunité pour les entreprises européennes d'entrer ou de renforcer leurs positions sur les marchés africains et, par la même occasion, de renforcer les économies européennes grâce à de nouveaux débouchés commerciaux et industriels. Ainsi, le deuxième jour du forum aura pour thème « Doing business with africa » et se focalisera notamment sur les opportunités d'affaires et le réseautage. Le troisième jour axera son thème sur « Lin-

dustrie du tourisme en Afrique ».

Un premier business center en Afrique

À l'issue de cet évènement, les organisateurs comptent lancer le « EU-Africa B2B online



Le logo du forum

platform » qui permettra aux participants de rester en contact jusqu'à la prochaine édition du forum. Ce sera également une opportunité pour affiner les services offerts par le EUACC Business Center. En effet, indique-t-on, la Chambre de commerce Union européenne-Afrique (EUACC) prépare l'implantation de son premier business center en Afrique. Le lancement du projet pilote est prévu au Burkina Faso. Ces business centers entendent fournir des services de qualité pour les entreprises locales et les investisseurs étrangers : bureaux, espaces de co-working également accessibles aux jeunes entrepreneurs. La chambre UE-Afrique de commerce (EUACC), dont le siège est à Bruxelles, a pour mission de promouvoir le développement du secteur privé africain et d'encourager des partenariats gagnant-gagnant et durables entre les secteurs privés européens et africains.

Patrick Ndongidi

EMILIO GUERRA

« TAAG ne vient pas en concurrence sur le ciel congolais »

L'avion de la Compagnie angolaise des transports aériens (TAAG) a atterri, le 23 avril, à l'aéroport international de N'djili après plus de cinq ans de suspension de ses vols à destination de Kinshasa.

Kinshasa et Luanda sont de nouveau reliées grâce à la reprise des vols de TAAG-air Angola. Jeudi dernier dans la soirée, le Boeing 737 de cette compagnie d'aviation angolaise avait atterri à l'aéroport international de N'djili, point de chute du vol inaugural qui marque la reprise de ses activités en RDC. La joie était perceptible sur les visages de toutes les personnalités ayant assisté à la cérémonie d'accueil de ce vol inaugural. Au premier rang se retrouvaient Emilio Guerra et le Pr Kaumba Lufunda respectivement ambassadeur d'Angola en RDC et représentant du gouvernement congolais. Cette reprise des vols de TAAG à destination de la RDC fait suite à une série d'accords de coopération en matière des transports signés récemment entre les deux gouvernements représentés au plus haut niveau. Des accords qui portaient respectivement sur l'exploitation des services aériens avec notamment la reprise en vue des liaisons aériennes par la TAAG entre Luanda et Kinshasa, le transport ferroviaire et routier transfrontalier ainsi que sur le transport maritime.

Pour le cas d'espèce, la reprise de liaison entre Luanda et Kinshasa met fin à une vieille crise entre les deux capitales sur fond de refoulement de leurs ressortissants respectifs en situation irrégulière. La conséquence était la suspension depuis octobre 2009 des vols TAAG vers la RDC. Passant l'éponge

sur cette triste époque marquée par l'incompréhension, Emilio Guerra s'est dit satisfait de la reprise des vols de TAAG venue combler le vide créé en matière de circulation des personnes et de leurs biens à travers les deux capitales. Il a mis en relief les liens de consanguinité entre les peuples angolais et congolais qui, jusque-là, n'avaient que la voie routière pour rallier Luanda et Kinshasa. Le voyage par route est, en effet, très laborieux pouvant durer au delà de 10 heures, a fait savoir le diplomate angolais tout en mettant l'accent sur les difficultés qu'éprouvent les politiciens et les opérateurs économiques contraints à des longs détours pour arriver à destination.

Aujourd'hui, comme l'a déclaré Emilio Guerra, les uns et les autres pourront trouver aux vols TAAG en RDC un motif de soulagement. Mais au-delà du satisfecit que suscite cette reprise des vols, il a précisé que cette compagnie aérienne angolaise n'entend pas concurrencer qui que ce soit. « Elle vient pour satisfaire les besoins de tous ses usagers et contribuer aux échanges économiques et commerciaux entre l'Angola et la RDC », a affirmé le diplomate angolais tout en souhaitant que Congo Airways, en gestation, en fera de même. Il a également émis le vœu de voir les avions de TAAG ou d'autres compagnies aériennes angolaises desservir d'autres destinations à l'intérieur de la RDC dans le cadre de l'accord aérien existant entre les deux pays. Aux membres du personnel de TAAG, Emilio Guerra les a exhortés à la conscience professionnelle et au bon sens du travail.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

Vers une réforme institutionnelle du secteur judiciaire

Le système judiciaire est appelé à jouer un rôle majeur à l'approche des élections d'autant plus que les tribunaux auront à régler, en toute rigueur et sérénité, les nombreux contentieux qui ne manqueront pas de surgir après les élections.

D'aucuns ont toujours décrié le fonctionnement de la justice congolaise gangrenée par le clientélisme et la corruption sur fond de politisation à outrance. Le moment est venu de marquer un temps d'arrêt pour analyser froidement les maux qui rongent le secteur de sorte à scruter des voies possibles d'un redécoupage. C'est tout le sens à accorder aux états généraux de la Justice qui se sont ouverts depuis le 27 avril à Kinshasa. Un forum qui tombe à point nommé au moment où le secteur judiciaire ploie chaque jour dans les méandres de l'impunité, de l'iniquité et d'autres maux qui avilissent son image. Pendant quatre jours, soit du 27 au 2 mai, les participants procéderont à une véritable introspection de l'appareil judiciaire congolais de sorte à faire des recommandations idoines susceptibles d'améliorer le secteur. L'opportunité de la mise en place des chambres spécialisées mixtes qui doivent juger les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide est une des matières qu'auront à débattre les participants au vu de l'ampleur des crimes graves commis dans le pays.

Présent à l'ouverture des travaux, le chef de l'État avait dans son mot de circonstance stigmatisé le comportement malsain du corps judiciaire empêtré dans des antivaleurs qui n'honorent nullement la corporation. D'où son credo pour que tous ceux qui œuvrent dans le secteur changent des mentalités et affichent « un comportement exemplaire

qui inspire la confiance et le respect des citoyens ». Joseph Kabila a également appuyé l'idée d'une réforme institutionnelle du secteur de la justice. Ce à quoi les experts du domaine réfléchissent d'ores et déjà. « J'ai une conviction profonde qu'en dépit des avancées que nous enregistrons sur le terrain des réformes institutionnelles dans le secteur de la justice, les comptes sont loin d'être faits sur ce qui intéresse les justiciables », a-t-il déclaré. Et le président Joseph Kabila d'ajouter : « L'accès à la justice demeure un impératif majeur afin que chaque citoyen où qu'il soit accède à son juge naturel pour faire valoir ses prétentions ».

En quels termes vont se négocier les réformes attendues ? Difficile de le dire pour l'instant. En tout état de cause, les présentes assises sont d'une grande importance, étant entendu que l'on se rapproche de plus en plus de l'organisation des élections. En cette période électorale, la justice aura à jouer un rôle de premier plan, notamment dans le règlement des contentieux électoraux qui ne manqueront pas de surgir. Ce rôle, la justice aura à l'exercer dans le respect des libertés individuelles garanties par la Constitution mais aussi dans la protection des droits de l'opposition et de la majorité, le tout dans un environnement politique ouvert. Des appréhensions exprimées par Jean-Michel Dumond (ambassadeur de la représentation de l'UE en RDC) qui a, par ailleurs, rassuré sur la disponibilité de son organisation à appuyer l'avènement d'une justice transparente, impartiale, indépendante, efficace et protectrice des droits de l'Homme.

Alain Diasso

MUSIQUE

Héritier Watanabe décide de voler de ses propres ailes

C'est désormais officiel, après le message posté sur sa page Facebook en début de mois, le poulain de Werrason a tenu une conférence de presse le 24 avril dont l'objet était la confirmation de son départ des rangs de Wenge Musica Maison Mère (WMMM).

Il y avait un attroupement, le 24 avril, à l'entrée du Roméo Golf où Héritier Bondongo Kabeya, alias Héritier Watanabe, devait s'entretenir avec la presse. L'entrée filtrée, l'on ne sait trop pourquoi par des militaires en uniforme assortis de brassards rouges avec l'inscription PM (police militaire), n'était autorisée que sur présentation de son invitation.

Avec un protocole d'accueil peu commode et pas courtois, l'évènement du jour n'en était pas vraiment un. En effet, la nouvelle qui n'en était pas vraiment une, car depuis le 8 avril, sur le mur du compte Facebook « Héritier Wapplus Muzikana » on peut lire : « J'ai officiellement déposé ma lettre de démission au sein du groupe Maison Mère du président Werrason Igue de la forêt... Artistiquement votre : Wapplus Héritier ». Ce message on ne peut plus clair venait confirmer des rumeurs que les mélomanes entendent et, même des fois, relaient depuis au moins deux ans.

Le départ d'Héritier Watanabe de WMMM était un secret de polichinelle. D'aucuns affirment même qu'il ne cachait plus son jeu. Il lui arrivait d'organiser des répétitions personnelles en parallèle de celles de l'orchestre de Werrason qu'il



Héritier Bondongo Kabeya, alias Héritier Watanabe

tient pour son « père artistique ». Du reste, ce dernier semblait avoir déjà senti l'imminence de cette défection de sorte qu'il avait pris les devants en s'entourant d'autres musiciens au timbre vocal avoisinant celui d'Héritier. C'est le cas notamment du fameux Miel de son. Pour sa part, loin de vouloir jouer à l'enfant rebelle, Wata, comme l'appellent affectueusement certains fans, se veut rassurant sur le fait qu'il jugeait juste le moment favorable pour se défaire de la tutelle « paternelle » de son patron. « Comme dans toute famille, quand un enfant a grandi, il va voler de ses propres ailes. Un enfant qui a atteint la majorité quitte le toit paternel pour évoluer seul », l'a-t-on entendu dire. Dans ce cas, il lui aurait fallu alors prendre son mal en patience jusque l'an prochain ou quelques mois encore pour le faire, vu qu'il vient de quitter la barque à juste 17 ans ! Mais au bout du compte, l'on est pas si loin du

compte...

Il semble que la rencontre avec la presse avait pour objet primordial de ranger la presse de son côté ou du moins de s'assurer de son soutien. Pour ce faire, le mot de l'invitation était assez explicite : « Après 17 ans de bons et loyaux services envers Wenge Musica Maison Mère, je vous demande de venir m'accompagner dans mon nouveau projet. Mes amis de la presse, vous ne m'avez jamais lâché et aujourd'hui encore moins. J'ai besoin de vous ».

Déjà entouré d'une bonne poignée de musiciens comme on l'a vu, par exemple, à son passage à Karibu Variétés dimanche, l'ex-Héritier de WMMM va désormais s'afficher avec ce qu'il nomme la « Team Wata ». Il n'est pas allé chercher bien loin. Et quitte à savoir s'il sera en mesure de mener à bien cette nouvelle entreprise, le chanteur argue sûr de lui : « Pour avoir été auprès du grand formateur », entendez par là le Roi de la Forêt, « je saurais aussi à mon niveau être un bon encadreur ». Par ailleurs, quoiqu'il reconnaisse l'important bagage artistique et la dose de professionnalisme que lui a permis d'acquiescer son long séjour au sein de la réputée formation musicale susmentionnée, Héritier Watanabe n'a pu s'empêcher de mettre un bémol à son discours. En effet, on l'entend encore dire qu'il va « faire les choses sous une autre forme ». Mais Héritier d'ajouter qu'il entend désormais « faire une musique intelligente », ce n'est pas sans sous-entendre autre chose encore...

Nioni Masela

PROCESSUS ÉLECTORAL

53 millions de dollars pour sécuriser les élections en RDC

« La RDC est sur un très bon chemin. Le gouvernement est en train de faire sa part trimestriellement », a déclaré le vice-Premier ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Évariste Boshab, au cours d'une rencontre ayant mis sur une même table toutes les parties prenantes au processus électoral.

La sécurisation des élections dont la première étape est censée se négocier au mois d'octobre 2015 se présente comme une gageure en RDC au regard de la recrudescence de l'insécurité surtout dans la partie Est du pays. Les derniers cas de violation des droits humains enregistrés ces derniers mois sur fond d'arrestation des activistes et d'autres animateurs des associations citoyennes trahissent le côté peu rassurant du gouvernement à maîtriser avec efficacité la donne sécuritaire. C'est autour de ces inquiétudes que des membres du gouvernement, de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), de la police et du corps diplomatique se sont réunis le 27 avril pour scruter les voies susceptibles de favoriser des scrutins apaisés et fiables.

C'est dans ce contexte que le Comité de pilotage a présenté un budget de plus de cinquante-trois millions de dollars pour assurer la sécurisation des élections en RDC. Les élections se tiendront en RDC en conformité avec le calendrier électoral, avait réaffirmé le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Evariste Boshab. Pour l'officiel congolais, le gouvernement est en train de faire sa part trimestriellement et, de ce fait, il appartient au comité de pilotage, précisément son groupe d'experts, de faire des propositions concrètes quant à la manière de conduire le processus électoral. Il a exigé à cette structure de dresser un rapport de manière précise « pour indiquer ce qui est fait et ce qui reste à faire ».

Conscient sur le fait qu'une bonne sécurisation des élections dépendra de l'efficacité de la police, Evariste Boshab a fait un plaidoyer en faveur de la Police nationale congolaise qu'il a qualifiée de professionnelle. Ceci est un atout majeur pour sécuriser les élections dans tous les coins et recoins du pays, a-t-il ajouté. Cette rencontre a permis aux différentes parties de se forger une conviction en rapport avec la dynamique électorale en cours dont beaucoup redoutent un assombrissement au regard des sons discordants qui fusent de partout.

A.D.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PANAFRICAIN

John of God the Movie sera de la partie

Le long métrage congolais sera vu le 3 mai à l'occasion du gala de clôture de l'évènement qu'abritera l'Hôtel Novotel Cannes Montfleury à partir de ce 29 avril.



L'affiche du Fifp 2015

La projection de John of God the Movie va clore la 12e édition du Festival international du film panafricain, le Fifp. Elle devrait faire suite à celle de Damaru, une comédie camerounaise cette fois, un court métrage de Agbor Obed

Agbor. John of God the Movie est une comédie de quatre-vingt-six minutes écrite, produite et réalisée par le cinéaste américain d'origine congolaise Selé Mpoko. Avec comme propos la musique congolaise et la sape, il réunit sous les projecteurs des acteurs américains et congolais, notamment Jo D., Ferre Gola, Moïse Ilunga, Jean Shaka et Diane Kamuanga. John of God the Movie fait donc partie des cinquante films qui participent au 12e Fifp qui accueille, en plus des cinquante-quatre pays africains, trente autres nations du globe dont les États-Unis, Trinité et Tobago, le Brésil, le Pérou et le Canada. Pour sa part, la République démocratique du Congo sera représentée par le long métrage précité qui sera vu dans une version bilingue, français-anglais, comme lors de l'avant-première du 21 novembre 2014 au Grand Hôtel Kinshasa.

Le Fifp est une rencontre dédiée d'abord aux auteurs, scénaristes, réalisateurs de films du monde noir des cinq continents. Mais elle fait aussi de la place « aux réalisateurs de différentes origines, qui ont réalisé un film dans l'espace panafricain (est

panafricain toute personne d'origine ou de nationalité africaine ou de la diaspora africaine dans le monde) ». Ce sont donc les métiers du cinéma du monde entier qui se donnent rendez-vous au Fifp de Cannes avec le grand public. Notons que si le Fifp fait la part belle au cinéma indépendant avec une importante programmation de projections de films, l'évènement propose aussi des rencontres, conférences, ateliers, masterclass et concerts. Il est donc au total annoncé cinq concerts shows cases, cinq soirées de gala dont un spécial « Gala Panafricain », apprend-on. En définitive, le Fifp 2015 fait savoir qu'il « offre durant cinq jours de fête assortis d'un salon panafricain où cinéma, musique, beauté, bien-être, mode, coiffure et innovation » seront de mise. Les 5000 visiteurs attendus y verront « un salon professionnel multi-espaces ouvert au public sur un lieu unique, magnifique et convivial ». La fin du Fifp 2015 sera sanctionnée par le Gala de clôture et la remise des Dikalo awards, savoir que le prix Dikalo est une récompense réservée à la meilleure œuvre cinématographique. Le moment sera agrémenté par la Chorale d'enfants « Les Étoiles Brillantes ».

N.M.

SÉCURITÉ

Jean François Ndenguet face aux chefs de quartier et responsables religieux

Cet appel a été lancé lundi 27 avril par le général de police de 2^e classe Jean François Ndenguet, directeur général de la police congolaise, à l'occasion d'une rencontre avec les chefs de quartiers et les différents responsables religieux du département de Pointe-Noire.

En effet dans un discours prononcé à cette occasion, le directeur général de la police, a inscrit la rencontre dans le cadre de la montée de l'insécurité dans la ville économique d'une part, et des atteintes à la tranquillité collective, dues à l'immigration clandestine et sauvage des étrangers en République du Congo en général et de Pointe-Noire en particulier d'autre part. Il s'est pour cela appesanti sur l'article 22 du décret n° 2010-792 du 31 décembre 2010 relatif à l'administration du quartier et du village qui, demande à tous, particulièrement aux responsables religieux et chefs de quartiers, de blocs et de zones de contribuer aux efforts que

déploie la police, en vue de prévenir et réprimer toutes les formes de criminalité émergentes, en vue de lutter contre l'immigration clandestine.

Jean François Ndenguet a rappelé que, comme partout dans le monde, le rôle de la police congolaise est de protéger les personnes et leurs biens. De ce fait, il incombe, à la police l'impérieux devoir de prévenir et de réprimer la délinquance et la criminalité sous toutes leurs formes en vue de garantir la paix et la sécurité. « C'est avec la même rigueur et le même professionnalisme que la police va s'attaquer aux crimes et aux criminels et à toute cette criminalité qui monte dans la capitale, grâce à l'immigration clandestine des étrangers que la police ne peut tolérer » a-t-il poursuivi.

L'orateur a reconnu l'urgence de la situation sécuritaire à Pointe-Noire, car selon lui, en plus du flux migratoire des sujets étran-



Tribune officielle de la réunion

gers en situation irrégulière dans la ville dont nombreux sont venus de Brazzaville, Pointe-Noire connaît actuellement une montée spectaculaire de l'insécurité et de crimes de sang qui rappellent les assassinats crapuleux des bandes de « Kuluna » existant par le passé à Brazzaville. « Face à cette recrudescence de la criminalité et de l'insécurité dans la ville, la police traque et traquera toujours tous les criminels non pas en

raison de leur nationalité, mais par ce que ce sont des criminels congolais ou étrangers engagés dans des activités criminelles condamnées et réprimées par les lois de la République. On retrouve des sujets congolais avec des ressortissants étrangers séjournant illégalement en République du Congo, notamment des vendeurs à la sawette, des proxénètes, des trafiquants de drogues, les commerçants ambulants de manucure et de

pédicure ambulantes et autres. C'est une véritable association transnationale de malfaiteurs constitués en bandes dénommées les Jamaïcains, les Indiens et autres », a-t-il conclu.

De leur côté, les chefs de quartiers, de blocs, de zones, des représentants des ONG de défense des droits de l'homme et autres associations de la société civile, les représentants des confessions religieuses, et ceux des communautés étrangères résidant à Pointe-Noire présentent à la cérémonie, tout unanimement salué l'organisation de cette rencontre par la direction générale de la police. Ceux-ci se sont ainsi engagés à soutenir les efforts de la police en vue du maintien de la paix et de la sécurité des personnes et de leurs biens dans le département de Pointe-Noire tout en manifestant le vœu de voir lancer rapidement l'opération de police « Mbata ya ba kolo », destinée à lutter contre l'immigration clandestine des étrangers dans le dit département.

Séverin Ibara

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

La société civile se prononce pour

Les responsables d'associations et organisations de la société civile (osc) réunis autour de la Dynamique pour l'émergence de la Nouvelle République ont remis le 26 avril à la Place de la République dans le 1^{er} arrondissement, Emery Patrice Lumumba à Pointe-Noire au cours d'un meeting populaire, l'acte d'engagement au député Denis Christel Sassou-Nguesso qui se fera le devoir de le transmettre au président de la République.

Après le rituel traditionnel invoquant les mânes fait par le groupe Loussala, les jeunes du Kouilou réunis autour de la Dynamique, par le biais d'Okia Mouellet, ont dit oui à la Nouvelle République et pris l'engagement de marcher vers le progrès en tournant le dos aux promoteurs de la violence et autres antivaleurs qui vont à l'encontre de la volonté du peuple. Par la voix de Chalone Nzihou, les femmes ont, à leur tour demandé au président de la République d'orienter le pays vers un processus référendaire qui le conduirait sur le chemin de la Nouvelle République débarrassée des misogynies. Ce qui remettrait la femme au cœur de l'action politique et économique.

Lu par Jean-Baptiste Pouelé Mavoungou, l'acte d'engagement de la Dynamique pour une Nouvelle République prône le soutien au processus de dialogue



Denis Christel Sassou-Nguesso prenant acte de l'engagement pour la Nouvelle République politique inclusif proposé par le président de la République afin de construire le consensus national nécessaire à la perpétuation du désir de l'ensemble du peuple congolais de continuer à vivre ensemble à travers un nouveau contrat social matérialisé par une nouvelle constitution qui prenne en ligne de compte leur spécificité historique et culturelle, leur participation aux côtés des autres forces vives à la perpétuation de la paix et à la concorde nationale, leur contribution citoyenne au large débat républicain engagé dans le pays en mettant en avant les vertus du dialogue et de tolérance qui ont chaque fois permis au Congo de sortir des pièges vers lesquels ont voulu l'entraîner les méandres de l'histoire. Prenant acte de l'engagement et

en souhaitant que soit pérennisée la Dynamique à Pointe-Noire, au Kouilou et dans les autres départements du pays, le député Denis Christel Sassou-Nguesso a dit « À travers votre mobilisation, vous venez de témoigner, à n'en point douter, votre engagement patriotique ce jour sans aucune ambigüité. Je partage intégralement cet engagement, c'est pourquoi dès mon retour à Brazzaville, je me ferai l'agréable devoir de transmettre l'option consignée dans votre déclaration à son excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo ».

Près de 975 associations et organisations de la société civile ont signé l'acte d'engagement pour la Nouvelle République.

Hervé Brice Mampouya

Les Scouts assainissent la cour du CSI Madeleine Mouissou

Situé dans le sixième arrondissement Ngoyo, plus précisément dans le quartier Mpaka, la cour du Centre de santé intégré (CSI) Madeleine Mouissou a été assainie par les scouts éclaireurs de la ville océane. Cette activité s'est déroulée le 25 avril en présence de Clairmand Yaote Douniama, commissaire régional des éclaireurs du diocèse de Pointe-Noire.

Organisée en rapport avec la célébration de la fête de Saint Georges, patron des éclaireurs, cette journée a permis aux scouts ponténégrins de mener une bonne action au Centre de santé intégré Madeleine Mouissou. Ils étaient plus d'une cinquantaine à se munir de kits de nettoyage, pour débarrasser la cour de Madeleine Mouissou de ses gravats. Ces scouts se sont déployés dans ce centre hospitalier afin de le rendre plus attrayant et surtout d'offrir un environnement assaini favorable au travail des médecins. Pour ces nombreux scouts, l'opération leur permet également de participer à la lutte contre les maladies liées à l'insalubrité tout en renouvelant leur engagement citoyen et d'artisans de paix. Dans son mot de circonstance, Clairmand Yaote Douniama a rappelé que la célébration de Saint Georges ne devrait pas seulement se limiter à une simple rencontre entre scouts, mais elle devrait au contraire, leur permettre d'effectuer un retour profond aux ressources des principes fondamentaux du scout et à la bonne action quotidienne. Il a ensuite demandé à ses confrères de pérenniser la vision du fondateur « faisant à ce que la

jeunesse soit plus impliquée dans la vie collective et à la rencontre de tous. Cet héritage que nous a légué Baden Powell, fondateur du scoutisme est à conserver et il doit être transmis de génération en génération pour favoriser une éducation d'amour et de paix et non une éducation par la crainte et la haine », a-t-il dit. Après cette bonne action au Centre de santé intégré Madeleine Mouissou, les scouts se sont rendus à l'église Saint esprit où ils ont passé la nuit en communion avec Saint Georges. Pour la petite histoire, Saint Georges est un martyr chrétien né en Cappadoce (au centre de l'actuelle Turquie), entre les années 275 et 280, dans une importante famille chrétienne. Ayant rejoint les rangs de l'armée impériale, il devint rapidement officier et familier de l'empereur Dioclétien. Traversant un jour la ville de Beyrouth, au Liban, il apprend qu'un dragon terrorisait la population, en exigeant d'elle chaque jour qu'un de ses jeunes habitants lui soit livré. Le sort venait de tomber sur la fille du roi qui fut par la suite traînée sur les lieux afin d'être dévorée par le monstre. Georges vainquit celui-ci à l'aide de sa lance, et ramena la jeune fille à sa ville. Cependant, Georges continuait à vivre ouvertement sa vie de chrétien, sachant que cette religion était encore prohibée dans l'empire romain, malgré une certaine tolérance. L'empereur Dioclétien passa cependant des édits forçant à l'adoration des dieux romains. Georges refusa et fut pour cela jeté en prison et finalement décapité le 23 avril 303. Il fut canonisé par le pape Géladius en l'an 494.

Hugues Prosper Mabonzo

PRÉPARATIFS DES JEUX AFRICAINS

Vingt boxeurs présélectionnés

La ligue de boxe de Pointe-Noire a clôturé le 25 avril au stade Tata-Loboko, le gala de boxe organisé dans le cadre du regroupement de la sélection de boxe de Pointe-Noire. La cérémonie a été patronnée par le président de la Fédération congolaise de boxe, Richard Bienvenu Mouambouma en présence du directeur départemental des sports, Joseph Biangou Ndinga

Prélude à la mise en place de l'équipe nationale de boxe en vue des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015, la Fédération a lancé un programme de mise en place des sélections départementales. La première étape de cette politique a commencé à Pointe-Noire où 45 boxeurs ont participé au stage de renforcement des capacités sous la supervision de l'expert AIBA, du Sénégalais Joseph Diouf et du directeur technique national André Kaya-Mboulou. À l'issue duquel 20 boxeurs de Pointe-Noire ont été retenus pour la sélection de cette ville.

« Dans le souci de présenter un bon fruit aux Jeux africains

de Brazzaville, le département de Pointe-Noire a mis en chantier du 3 mars au 25 avril 2015 un stage technico-tactique de renforcement des capacités sur la planification et la programmation des compétitions. Pendant 54 jours, entraîneurs et boxeurs ont été à l'école du savoir et nous osons croire que les 20 boxeurs retenus seront à la hauteur de la tâche qui les attend », a dit le président de la ligue, Gilbert Kindzessé qui a remercié tous ceux qui ont facilité l'organisation de ce stage.

Prenant la parole, le président de la FécoBoxe est revenu sur sa politique : « Je précise que les athlètes que nous avons présentés font partie de la sélection départementale de Pointe-Noire. Cette ligue est pour la fédération une ligue d'espérance parce qu'elle est mieux organisée par rapport à d'autres ligues. Donc, quand nous avons pu signer l'accord avec des experts internationaux pour qu'ils nous assistent à la préparation de nos athlètes aux 11e Jeux africains, nous avons préféré commencer

le programme avec cette ligue qui sort de sa restructuration et a mené un certain nombre d'activités qui nous permettent d'avoir les premiers résultats du programme que nous avons arrêté dans notre préparation ».

Selon lui, la fédération a pensé procéder à des sélections départementales pour aboutir à une sélection nationale. Après ce travail au niveau des départements, un premier grand regroupement est envisagé dans un mois à Pointe-Noire avec toutes ces présélections où les experts feront un travail de fond pour sortir une équipe nationale, a ajouté Richard Bienvenu Mouambouma.

Le président de la fédération qui a assisté à quelques combats d'exhibitions est satisfait du premier travail réalisé par l'expert, Joseph Diouf et le directeur technique national, André Kaya-Mboulou. Il a poursuivi que, tout le travail technique sera fait par des techniciens internationaux dont deux d'origines étrangères et deux autres



Un combat d'exhibition des 52kg «adiac»

d'origine congolaise basés en France qui vont rejoindre le staff technique d'ici peu pour former une équipe solide. A l'issue de la formation tous les participants y compris les 7 entraîneurs et le soignant ont reçu des diplômes de participation.

En fin, le directeur départemental des sports de Pointe-Noire Joseph Biangou Ndinga a remercié le président de la fédération et l'expert AIBA pour le travail fait et a félicité les boxeurs retenus avant de les inciter à plus de dynamisme.

La liste des boxeurs retenus par catégorie

52kg: Franck Moussiéssié, Michaël Bikindou
56kg: Préfera Mpambou, Bakana Kombo
60kg: Prince Moukouyou, Ifray Mboulou-Bouity, Rasak Abdou, Nzoutsy
64kg: Cornet Ngobeli, David Samba, Edmond Miambanzila, Excellent Mbolo
69kg: Forel Nzalamou
75kg: Anoël Ngamissengué, Christ Koumba et Arnaud Limingui
81kg: Dewestern Kalla, Narcisse Locko, Yan Kiboula
91kg- Brel Mayoko

Charlem Léa Legnoki

RELIGION

Les femmes de l'Eglise Kimbanguiste commémorent Marie Muilu Kiawanga

L'Association des femmes Kimbanguistes (AFKI) a commémoré le 27 avril à Pointe-noire, le 56e anniversaire de la mort de Marie Muilu Kiawanga, épouse de Simon Kimbangu, première dame chef spirituelle et gardienne de l'Eglise kimbanguiste. Cette date a été débaptisée journée internationale de la femme Kimbanguiste.

C'est par un culte rassemblant les femmes kimbanguistes à la paroisse de Mpaka, quartier situé dans le 6e arrondissement Ngoyo, que l'Afki a voulu marquer cet événement commémoré par les kimbanguistes du monde entier. Femme de prière, figure emblématique de l'église Kimbanguiste fondée par son mari Simon Kimbangu, Marie Muilu Kiawanga, née le 7 mai 1885 à Kamba (province de la République démocratique du Congo) et décédée le 27 avril 1959, reste un modèle pour la femme africaine en général, et la femme kimbanguiste en particulier.

Morte prisonnière, elle a soutenu son mari dans son ministère malgré les menaces qui pesaient sur lui qui, s'opposant à la colonisation, était considéré comme un rebelle. En dépit des tensions et des pressions, Marie Muilu Kiawanga a eu le courage de tenir les rennes de l'Eglise kimbanguiste dans la clandestinité (de 1921 à 1959) après l'arrestation et la mort de son mari. Cela pendant une période où la femme africaine n'avait pas le droit de s'exprimer



Niçoise Mbon lors du culte

devant les hommes ou devant une assemblée. Elle figure donc parmi ceux qui ont jeté les jalons de la problématique de l'égalité des droits entre l'homme et la femme. Son action lui a valu une décoration à titre posthume par la RDC en avril 2010, et conduit l'église kimbanguiste à décréter le 27 avril, jour de sa mort, comme étant la journée internationale de la femme Kimbanguiste.

Animé par différentes chorales de l'Eglise Kimbanguiste du Kouilou (qui inclut aussi le département de Pointe-Noire) le culte s'est déroulé en présence de plusieurs autorités administratives, des responsables de cette confession religieuse ainsi que des responsables de certaines associations des femmes de la ville. A cette occasion la Révérende Georgine Milandou a exhorté les femmes

à être des modèles à l'exemple de Marie Muilu Kiawanga, combattante et bonne éducatrice, femme de piété et pleine de bravoure qui est restée fidèle à son mari et à ses convictions jusqu'à sa mort. Elle a tiré cette exhortation de l'évangile de saint Luc, chapitre 2, les versets 36 à 38.

Niçoise Mbon, présidente nationale de l'Afki a invité les femmes à se distinguer dans leurs activités par la qualité, le savoir faire et à être de bonnes conseillères comme l'a été Marie Muilu Kiawanga leur modèle. Elle a exhorté les femmes évoluant dans les administrations publiques et privées à accomplir leur tâche comme il se doit pour contribuer effectivement au développement de leurs structures et partant du pays.

Créée en mémoire de Marie Muilu Kiawanga, l'Afki œuvre pour la promotion et l'intégration au développement de la femme Kimbanguiste. Elle a entre autres objectifs : coordonner et contrôler les activités des femmes Kimbanguistes ; concevoir des projets de développement en faveur de celles-ci dans son encadrement spirituel, politique, économique, social, éducatif, culturel...

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Première édition de Nzango

Après sa mise en place le 13 décembre, la ligue départementale de Nzango de Pointe-Noire lance la première édition de son championnat le 2 mai au Complexe sportif de Pointe-Noire. Le tirage au sort de la compétition a eu lieu le 25 avril sous le patronage du président de la ligue, Jean Moussoungou

Ce tirage au sort place les quinze (15) équipes engagées dans deux poules dont l'une de huit et l'autre de sept qui s'affronteront en aller-retour pour déterminer la meilleure équipe départementale. Le match d'ouverture mettra aux prises, Bana Fofa à Zanaga Nzango dans le groupe A.

Cette première édition est un défi à relever pour les différentes ligues départementales de Nzango qui ont vu le jour cette même année et dont la mission est de soutenir l'œuvre de la Fédération congolaise de Nzango qui est l'une des benjamines des fédérations sportives au Congo.

En effet, tous les acteurs notamment, les membres de la ligue, les dirigeants des équipes, les encadreurs techniques, les joueuses et arbitres sont appelés à jouer franchement leur rôle dans le respect des règles de jeu et de l'adversaire. Objectif : s'assurer de la réussite de cette première édition qui fera la grandeur de cette nouvelle fédération invitée à présenter son produit aux autres pays africains lors des 11e jeux à Brazzaville.

Poule A :

- 1-Bana Fofa
 - 2- Zanaga Nzango
 - 3- Amies Mpaka 120
 - 4- Epouses Agents Coraf
 - 5- Femmes Déléguées
 - 6- La Redoutable
 - 7- Bana Ouenzé
 - 8- AS Conseil
- Poule B :
- 1- AS Cheminots
 - 2- ASP
 - 3- Femmes Unies
 - 4- AS Gendarmerie
 - 5- Balbin Sport
 - 6- AFL
 - 7- Amis Sport

C.L.L.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Diablos noirs : entre joie et frustration

À défaut de prendre le fauteuil de leader, les Diablos noirs pourraient se contenter de la deuxième place à la seule condition de gagner leur dernier match en retard de la phase aller à Dolisie contre sa plus sérieuse rivale, l'Athlétic club Léopards.

Les Diablotins ont bouclé le 26 avril leur série des matches en retard à Pointe-Noire. Les Diablotins les ont d'ailleurs bien clôturés en écrasant l'Association sportive Ponténégrine (ASP) sur un score de 4-1 avant d'améliorer leur position au classement provisoire. Les jaune et noir sont revenus à la hauteur d'Interclubs 31 points puis ont surclassé cette dernière équipe à la différence des buts. À côté de cette joie, s'associe aussi la frustration. La défaite concédée le 22 avril 1-2 face à Nico-Nicoyé est celle qui a plus fait mal aux Diablos noirs. Une victoire leur aurait permis de dépasser d'une longueur l'Étoile du Congo et d'enfiler le costume de leader du championnat avant que les Léopards ne disputent leurs trois

matches en retard y compris celui contre les Diablos noirs. Cette première place reviendra à coup sûr à l'AC Léopards. Une victoire lors de ses trois matches (Cara, Jeunesse sportive de Poto-Poto et Diablos noirs) consacrerait les Fauves du Niari, champions de la saison. Les autres seront considérées comme un bonus pour creuser l'écart qui les sépare avec ses concurrents directs. Les Diablos noirs ne se désarment pas. Ils savent bien qu'une victoire contre les Léopards de Dolisie leur permettra de faire reculer d'un cran l'Étoile du Congo. Un nul, permettra aux Diablos noirs de gagner une place supplémentaire au classement. Même avec les matches, le suspense reste garanti.



L'équipe des Diablos noirs alterne la joie et la frustration (Photo ADIAC)

Classement

Le classement provisoire se présente ainsi : l'Étoile du Congo reste leader avec 33 points suivie de l'AC Léopards 32 points +15 et de la JST 32 points +12. Les Diablos noirs et l'Interclub ont le même nombre de points (31) mais la différence de buts place les

Diablos noirs devant l'Interclub. V.Club occupe le sixième rang avec 27 points+5 devant Tongo FC 27 points-2. La JSP occupe le 8e rang avec 26 points devant l'ASP dont le compteur est resté bloqué à 23 points à cause de la défaite contre les Diablos noirs. Nico-Nicoyé est 10e avec 20 points -2 suivie du FC

Kondzo 20 points et du FC Bilombé avec 19 points-4. Saint-Michel de Ouenzé a aussi 19 points devant Cara et la Mancha 18 points. Patronage Sainte-Anne est seizième avec 14 points suivie de l'AS Cheminots 10 points et Munisport 7 points.

James Golden Eloué

THÉÂTRE

La pièce « Les bénévoles » sur scène

À travers cette pièce de l'écrivain Henri Djombo, présentée à l'occasion des Vendredis des arts et des lettres de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac), à la Préfecture de Brazzaville, les acteurs ont condamné la criminalité environnementale sous toutes ses formes.

Mise en scène par Osée Colins Koagné, les huit acteurs du théâtre de l'Environnement se sont constitués partie-civile pour défendre en bloc la faune et la flore, en proie singulièrement au braconnage. En effet, le jeu des acteurs montre des braconniers et commerçants d'ivoire, de viande de chasse pris sur le fait.

Ces employés de l'unique journée nationale du bénévolat brillent dans l'exercice de leur fonction, la mission étant de dire le droit devant les injustices constatées en matière de gestion de l'écosystème. Un exercice pratique qu'ils réussissent, selon leur

directeur Fortuné Batéza. Au regard de la grande menace, ces derniers ont formulé des recommandations de panser définitivement la plaie qui tue à petit feu la faune et la flore congolaises.

Pour Fortuné Batéza, « Il faut criminaliser le braconnage. Le commerce illégal doit être puni. Il faut mener l'offensive contre la mafia. Au rythme de la déforestation, nos espèces disparaîtront dans 20 ans. Si notre flore et notre faune disparaissent, nos enfants n'auront de souvenirs qu'à travers des images. Des juges de l'environnement doivent être formés sur le crime environnemental. Les contrôles dans les ports et les aéroports doivent être accentués par les services de douanes, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il faut faire participer les peuples autochtones à la protection de la faune et la flore. Il faut renforcer la surveillance des aires protégées,

installer une cour pénale internationale sur l'environnement, et encourager le dialogue entre États importateurs et exportateurs. »

Osée Colins Koagné, metteur en scène de cette pièce de théâtre, ravi de ce premier spectacle, se dit très fier d'avoir déjà le squelette de celle-ci, et promet de représenter cette pièce habillée avec le concours des éditions Hemar. Elle sera présentée ce 29 avril, au ministère des Affaires étrangères.

Signalons que la représentation théâtrale de cette pièce, qui partage des objectifs communs avec le théâtre de l'environnement, à savoir la lutte pour la préservation de l'écosystème, précède la conférence sur l'environnement qui regroupera très prochainement les experts de plusieurs pays du monde en République du Congo. Une véritable scène qui s'est déroulée entre éclats de rire et morale. Notons que le mois d'avril a été consacré aux artistes de la scène.

Bruno Okokana

MASA 2016

L'appel à candidature aux groupes artistiques est lancé

La 9^e édition du Marché des arts du spectacle africain (Masa), se tiendra à Abidjan du 5 au 12 mars 2016. Pour cette édition, l'appel à candidature aux groupes artistiques est lancé par la direction générale. Les groupes artistiques dont les productions relèvent de la musique, du conte, de la danse, de l'humour et du théâtre peuvent faire acte de candidature au Masa 2016

Le Masa a été officiellement créé lors de la deuxième Conférence des ministres de la Culture et de la Francophonie qui s'était tenue à Liège en 1990. Les ministres francophones réunis à cette occasion

avaient pris la décision de créer ce marché pour renforcer les capacités des professionnels africains des arts vivants (musique, théâtre, danse) et permettre l'accès des productions africaines et de leurs artistes au marché international.

La première édition a été organisée à Abidjan en 1993 par l'Organisation internationale de la francophonie et le ministère ivoirien de la Culture. Le Masa est devenu le 5 mars 1998 un programme international de développement des arts vivants. Structure indépendante, son siège est fixé à Abidjan après la signature d'un accord entre le Masa et le gouvernement ivoirien en janvier 1999.

Le Masa est un programme de dé-

veloppement culturel des arts du spectacle africain. Ses objectifs sont à titre principal : le soutien à la création et à la production de spectacle de qualité ; la facilitation de la circulation des créateurs et leur production en Afrique et dans le monde ; la formation des artistes et des opérateurs de la chaîne de production des spectacles ; le développement du secteur des arts de la scène (musique, théâtre, danse) relevant du continent africain.

Cette édition se déroulera sur le thème « réinventer les arts de la scène ». Les dossiers de candidatures pourront être envoyés par courrier électronique: administration@masa.ci

Hermione Désirée Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Une quatrième journée difficile

Les quatre rencontres au programme se joueront ce 29 avril à Brazzaville et à Kinkala.



Une rencontre de la deuxième journée crédit photo Adiac

US Bantou ouvrira le bal de la quatrième journée face à Codipa au stade Eboué de Brazzaville. Les deux équipes ont perdu leurs tout derniers matches comptant pour la troisième journée. US Bantou devant TP Mystère (0-2), Codipa devant Club 57 (0-1). Les deux formations aborderont donc le match avec quasiment les mêmes ambitions : oublier la défaite de la deuxième journée en arrachant les trois points. Alors, la rencontre s'annonce âprement disputée entre les deux formations. Difficile à pronostiquer avant le coup d'envoi.

L'autre rencontre mettra aux prises le CESD et Étoile de Talas. La première équipe est sur sa troisième défaite consécutive. Elle est, en effet, amputée de sept joueurs (attaquants) qui sont restés en France pour des essais dans les clubs professionnels de ligue 1 et de ligue 2 française. La machine à marquer du CESD ne tourne donc pas à plein régime. Ce qui fait pencher les faveurs des pronostics du côté de l'Étoile de Talas. Seulement, les matches ne se ressemblent

pas. Le CESD décidé à mettre fin à cette série de défaites a des moyens pour surprendre. Rien n'est joué d'avance.

Par ailleurs, au stade de Kinkala, dans le département du Pool, TP Mystère jouera son premier match en dehors de Brazzaville depuis le début de la compétition. L'équipe, en tête du classement provisoire avec 9 points soit trois victoires en trois matches, sera face à Carpe. Sur le papier, TP Mystère est favori. Seulement, les pronostics sont faits pour être déjoués, disent les sportifs. Dans un beau jour donc, l'équipe de Carpe peut surprendre son adversaire qui est sur une série de trois matches sans défaite.

L'autre rencontre, toujours à Kinkala, mettra aux prises ASK et Oyonnax d'Owando. ASK est confiante après sa victoire (1-0) lors de la troisième journée face à Ajax de Ouenzé. Oyonnax, par contre, a perdu à domicile devant Étoile de Talas lors de la deuxième journée. Il faut attendre le match de demain pour découvrir le vainqueur à défaut d'un match nul.

Rominique Nerplat Makaya